



UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR

INSEPS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET
DU SPORT

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT S.T.A.P.S



*Thème: La falsification de l'âge chez les
jeunes footballeurs de la région de Dakar*



Présenté et soutenu par :

Moussa DIATTA

Sous la direction de :

Birane Cissé THIAM
Professeur à l'INSEPS

Année universitaire 2002-2003

S'il y a une œuvre exempte d'erreurs et de critiques c'est sûrement celle de Dieu, et l'on ne saurait commencer ni terminer une œuvre quelconque si ce n'est qu'avec la volonté divine.

Ainsi, nous rendons gloire à Allah tout puissant, le miséricordieux, seigneur des mondes, des terres et des cieux. Celui sans qui, toute entreprise humaine est vouée à l'échec, à son Prophète MOHAMED (PSL).

DEDICACES

- Mon défunt père : « IN MEMORIUM »
- Ma mère : votre sollicitude envers nous, vos qualités humaines m'ont illuminées tout au long de mes études. L'éducation que vous m'aviez inculqué m'a été d'un grand recours, particulièrement dans les épreuves les plus rudes.

Que Dieu vous fasse vieillir dans la sainteté,

- Seydou SANO « ADO » : pas une seule fois tu n'as voulu me laisser dominé par la facilité et la paresse et ta philosophie de la réussite m'a toujours assisté. Ce travail si modeste est le tien,
- Messieurs Omar SENE et Malang COLY : Vous êtes pour moi des « ater-pater » e les mots ne sauraient traduire ce que j'éprouve pour vous,
- Monsieur Mansour Diouf pour tout le soutien moral et financier qu'il m'a apporté,
- Messieurs Bakary DIATTA et Ousmane DIATTA : ce travail témoigne la profonde affection qui nous lie. Qu'Allah vous protège tout au long de votre vie ainsi que votre famille,
- Mes frères et soeurs : Bacary, Ousmane, Alioune, Macognio, Ndeye, Yama, Ndèye Mama ; ce travail témoigne la profonde affection qui nous lie,
- Mes amis Moustapha SALL et Malang SANE en témoigne de la profonde amitié qui nous lie,
- Omar DIATTA et Abdourahmane DIALLO « IN MEMORIUM » qu'Allah vous accueille dans son paradis,
- Toutes mes tantes,
- Tous mes cousins et cousines,
- Madame DIATTA née Mame Sokhna MBOUP pour tout le soutien qu'elle m'a apporté,

- Tous mes proches : Tonton COLY, Bamba CISSE, Moustapha CISS, Joseph DIENE, Ousmane Sané BADJI, Sada DIOP, Bijou NDOYE, Pélagie, à Ngoné DIAGNE, Aby WADJI, Elisabeth NDONG, Khady DIEDHIOU, Awa CISSE, Sawdiatou Tabane, Maman MBALLO, Fatou MBAYE, Babs et Elimane FAYE,
- Tous mes camarades de promotion et à tous les étudiants de l'INSEPS bonne réussite à tous ,
- Mes voisins de la 62 F : Ndiaga NDIAYE, Ousseynou LO et Martin. Votre sens de la collaboration, de la compréhension et de partage vous vouent tout mon estime, plus que des voisins vous êtes des amis, des frères,
- Tous les optionnaires d' Athlétisme et de Football.

Soyez très honorés à travers ce modeste.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent :

- A Monsieur Birane Cissé THIAM qui a dirigé ce travail avec rigueur, méthode, abnégation et disponibilité. Je ne trouve pas les mots pour exprimer une reconnaissance particulière. Je vous dis tout simplement merci,
- A Monsieur Mama SOW pour affection, ses conseils,
- A Monsieur Mayacine MAR pour son soutien,
- A Monsieur Samba SECK et Mariama DIATTA : Votre aide si précieuse à la rédaction de ce document m'a été d'un grand soutien. Trouvez ici l'expression de ma haute reconnaissance,
- A Monsieur Papa Serigne DIENE qui n'a cessé de m'apporter son soutien et ses conseils pour l'achèvement et la réussite de ce document,
- A Tous mes Professeurs de l'INSEPS, pour nous avoir donné une formation de qualité. Que Dieu vous assiste dans toutes vos entreprises.
- A tout le personnel de l'INSEPS sans oublier Marie et Madame SYLLA,
- Aux bibliothécaires de l'INSEPS : Anastasie et Grégoire,
- A tous mes camarades étudiants,
- A Kahady SANO pour ses encouragements, son aide et son soutien moral et affectif,
- A Monsieur Omar NDIAYE directeur administratif de la FSF,
- A Monsieur Ousmane DIALLO, président de la C.C.S.R.Q ;
- A Monsieur Abdoulaye TALL chargé de la petite catégorie,
- A Monsieur René DIOUF entraîneur de l'équipe nationale junior,
- A Monsieur Yérime DIAGNE entraîneur équipe nationale cadette,
- A tous ceux que je n'ai pas pu citer.

SOMMAIRE

Introduction	p.1
Problématique	p.4
Chapitre 1 : Revue de littérature	p.5
Organisation du football	p.6
I-1-1 Le football scolaire et universitaire	p.6
I-1-2 Le football corporatif	p.6
I-1-3 Football militaire et paramilitaire	p.7
I-1-4 Le football navétane	p.7
I-1-5 Le football civil	p.8
I-2 Structures dirigeantes	p.8
I-2-1 La fédération Sénégalaise de Football (FSF)	p.8
I-2-2 Structure administrative fonctionnement	p.8
a) Assemblée générale	p.8
b) Comité directeur	p.9
c) Bureau fédéral	p.9
I-2-3 Moyens d'actions	p.10
I-2-4 Mission	p.10
I-2-5 Les ligues	p.10
I-2-6 Les commissions centrales	p.10
I-3 Profil d'exigence du footballeur	p.11
I-3-1 Les moins de 17 ans (cadets)	p.11
a) Caractéristiques de développement	p.12
b) Structure d'accueil	p.12
c) Structures possibles	p.12
I-3-2 Les moins de 20 ans (juniors)	p.13
a)Caractéristiques de développement	p.13
b) Structures d'accueil	p.13

I-4	Notion de fraude	p.13
I-5-1	Définitions des concepts « âge »	p.14
a)	L'âge chronologique (celui du calendrier)	p.14
b)	L'âge biologique (ou l'âge individuel)	p.15
c)	L'âge psychologique	p.15
d)	L'âge social	p.15
e)	La recherche de l'âge fonctionnel	p.16
I-5-2	vieillesse des organes	p.16
Chapitre 2 : méthodologie		p.26
II-1	Le cadre de l'enquête	p.27
II-2	La population cible de l'enquête	p.28
II-3	Entretien	p.28
II-4	Analyse documentaire	p.29
II-5	Les problèmes rencontrés	p.29
II-6	Les traitements des données	p.30
Chapitre 3 : commentaire et discussion des résultats		p.31
Chapitre 4 : Perspectives et solutions		p.76
Conclusion		p.81
Bibliographie		
Annexes		

INTRODUCTION

Le football comme toutes les activités sportives est devenu par la force des choses un phénomène social du fait de ses retombées au plan économique et social.

Sur le plan économique, le football devient un enjeu pour les multinationales du fait qu'il est un langage universel, sans frontières, donc ouvert aux capitaux, entreprises et États.

La professionnalisation du football en Europe et ailleurs génère des retombées financières de plus en plus importantes avec les salaires des acteurs (joueurs, entraîneurs, managers...), les transferts des joueurs et la commercialisation des produits associés au football.

Sur le plan social, l'impact du football est perceptible à travers ses fonctions à l'égard de l'économie, la santé, le social et l'éducation.

Il est particulièrement pratiqué par les "jeunes en herbe" du fait de sa popularité et de la passion qu'il suscite dans les sociétés et dans les familles.

Cet aspect passionnel du football a conduit de plus en plus à des dérives dont la manipulation de l'âge plus connue sous le terme de "fraude".

Si les structures du football telles que la Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA) et les fédérations veulent s'opposer à la triche et aux combines de toutes sortes, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être exigeantes par rapport à ce fléau qui gangrène le football international, en particulier celui du Sénégal

Les compétitions en football sont catégorisées et répondent aux exigences standard de la FIFA

Chaque catégorie répond à un âge donné:

- Les cadets sont âgés de -17 ans (under 17)
- Les juniors sont âgés de - 20 ans (under 20)

Les olympiques sont âgés de - 23 ans (under 23)

Il existe à ce jour dans chaque fédération une structure qui s'occupe des questions de fraude : c'est la CCSRQ (Commission Centrale des Statuts Règlements et Qualifications).

Parmi les différents maux qui traversent le football, celui qu'on aura le plus identifié concerne la tricherie au niveau des âges. C'est un phénomène récurrent et qui ne rencontre aucune sanction dissuasive dans les médias sportifs.

On se rappelle de la sanction de la république de Guinée en éliminatoire de Mali 2002 prise par la CAF(Confédération africaine de football) à l'encontre de leur équipe cadette pour fraude sur l'âge des joueurs. Le Sénégal a récemment sanctionné des joueurs évoluant dans les clubs pour avoir diminué leur âge et joué souvent avec une identité double (voir annexe, procès verbal de la Commission Centrale des Statuts Règlements et Qualification -CCSRQ-) 2002.

La question de la "diminution" de l'âge du joueur ne concerne pas seulement les joueurs seniors qui aspirent à redevenir plus jeunes, mais également les jeunes joueurs.

La situation est d'autant plus inquiétante, qu'elle semble être encouragée par les dirigeants et plus particulièrement les encadrateurs. Il convient alors, de cerner les raisons profondes de ce phénomène pour pouvoir développer des stratégies de solution.

La question de la "diminution" de l'âge du joueur ne concerne pas seulement les joueurs seniors qui aspirent à redevenir plus jeunes, mais également les jeunes joueurs.

La situation est d'autant plus inquiétante, qu'elle semble être encouragée par les dirigeants et plus particulièrement les encadrateurs. Il convient alors, de cerner les raisons profondes de ce phénomène pour pouvoir développer des stratégies de solution.

Ainsi nous nous proposons de recueillir des informations au niveau des personnes ressources que sont : les secrétaires généraux, les techniciens, les joueurs et nous baser sur une littérature existante pour voir plus claire sur le problème.

PROBLEMATIQUE

Le football reste un sport collectif majeur et demeure pour les jeunes et les plus jeunes un jeu merveilleux. Cet engouement peut être lié au fait que pratiquement tous les sportifs sénégalais, même ceux qui ne pratiquent pas le football, s'intéressent à cette discipline.

Au niveau national, on peut faire le constat que ces dernières années les autorités sportives semblent privilégier le football d'élite et particulièrement celui des seniors pour ne pas citer l'équipe nationale qui constitue l'aboutissement du cheminement individuel du joueur.

Cette carrière est la structure en aval qui permet de «façonner» et de parfaire le joueur. Cependant le bon fonctionnement de la carrière du joueur quand il s'agit de sa formation de base n'est pas toujours sans rencontrer des difficultés.

Une difficulté qui semble récurrente est celle de la falsification de l'identité chez les jeunes. C'est un phénomène connu et constaté par tous les acteurs du champ footballistique. Ces dernières se posent la question de sa justification ainsi que des moyens pour la juguler, d'autant plus que le phénomène semble être africain voire international (Amérique du Sud). L'objet du présent travail est d'examiner de plus près le phénomène au moment où beaucoup de personnes se demandent si la plupart des footballeurs sénégalais évoluent avec leur âge réel. Il nous paraît intéressant de dépasser les constats et d'interroger les principaux concernés pour avoir des réponses concrètes

CHAPITRE I
REVUE DE
LITTÉRATURE

I-1- ORGANISATION DU FOOTBALL

Plus qu'un phénomène, le football est une institution. Le Sénégal est affilié à la FIFA.

Le régime de football est différent suivant les nations, si le professionnalisme est pratiqué dans d'autres pays, le Sénégal a opté pour un football amateur. Sur le plan africain, il est affilié à la CAF. Au niveau national, les clubs sont affiliés à la FSF (Fédération Sénégalaise de Football). Nous distinguons au Sénégal :

- le football scolaire et universitaire
- le football corporatif
- le football militaire et paramilitaire
- le football navetane
- le football fédéral ou civil.

I-1-1- LE FOOTBALL SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.

Sous la tutelle de l'union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (UASSU), il mobilise les élèves et étudiants. La promotion du football de masse passe par l'organisation et la dynamisation de l'UASSU fondées sur un aménagement des emplois du temps qui respecte la réservation du mercredi après midi aux compétitions.

I-1-2-LE FOOTBALL CORPORATIF

Le football corporatif est au service du patronat, qui utilise l'élite démunie du sport civil.

Les travailleurs de l'usine, de l'entreprise ou du service public y participent aussi. Pour ces derniers, c'est surtout un loisir.

Les objectifs du football corporatif s'articulent sur deux points que sont:

- La santé et le loisir des travailleurs
- L'éducation globale des travailleurs.

Les entreprises participent aux compétitions civiles organisées par la fédération ou parrainent des associations.

I-1-3-FOOTBALL MILITAIRE ET PARAMILITAIRE.

Le football militaire répond à la volonté de l'Etat de rompre définitivement avec le bricolage et l'instabilité des clubs. L'Etat compte sur une élite sportive pour la haute compétition en créant dans la police et l'armée des clubs de football (ASFA, AS Police).

De même, des compétitions inter-corps sont instituées pour permettre l'implantation d'une pratique de masse dans les casernes.

I-1-4- LE FOOTBALL NAVETANE

Cadre propice pour les jeunes, il a vu le jour à partir du moment où les structures fédérales et les organismes officiels furent inaptes à répondre à l'encadrement et aux besoins des jeunes. L'organisme qui se charge de l'organisation du football navetane est appelé ONCAV. Les navetanes sont devenus l'une des composantes du football sénégalais. Beaucoup de joueurs évoluant à l'extérieur ou dans le championnat national, ont fait leurs premiers pas dans le championnat navetane.

I-1-5- LE FOOTBALL CIVIL

Aussi appelé championnat national, car c'est à travers lui que les joueurs sont sélectionnés en équipe nationale mais il n'est pas aussi populaire que les navétanes.

I-2- STRUCTURES DIRIGEANTES

I-2-1- La Fédération Sénégalaise de Football (FSF)

La fédération régit le football sous toutes ses formes au Sénégal: le football amateur et les groupements y intervenant notamment travailliste, scolaire et universitaire, militaire et «nawetaan» en déléguant ses pouvoirs à des organismes spécialisés.

Elle se réserve le droit d'instaurer et de contrôler le football non amateur.

I-2-2- STRUCTURES : ADMINISTRATIVE FONCTIONNEMENT

a- Assemblée Générale:

C'est l'organe suprême constitué de représentants des ligues des clubs nationaux (1 représentant avec voix consultative).

Elle a pour rôle de définir les activités du comité directeur, vote le budget de l'année, approuve le bilan financier, se prononce sur l'affiliation des clubs. Elle se réunit une fois par an ou en assemblée extraordinaire à des occasions exceptionnelles.

b- Le Comité Directeur

Elu par l'assemblée générale, il se réunit au moins une fois tous les deux ans.

c- Bureau fédéral

Le bureau représente d'une façon permanente le comité directeur, il agit en lieu et place de celui-ci dans l'intervalle de ses réunions. A ce titre, il est le seul qualifié pour correspondre avec les fédérations nationales affiliées à la FIFA. Il juge des actes répréhensibles commis par les membres du bureau, des ligues régionales et des commissions des dites ligues. Il juge tous les différends inter-régionaux et tous les cas répréhensibles commis par les ligues régionales.

I-2-3- MOYENS D'ACTION

Des moyens de la FSF sont d'ordre juridique, matériel, humain et institutionnel (structures)

a- Les moyens juridiques:

Il s'agit de l'élaboration et de la diffusion des textes relatifs aux différentes compétitions

b- Les moyens humains

c- les moyens institutionnels ou structurels:

I-2-4- MISSION

La fédération sénégalaise de football (FSF) a pour mission d'organiser, de contrôler, et de développer le football, de défendre les intérêts des footballeurs et d'éduquer la jeunesse par la pratique sportive et surtout par le football.

I-2-5- LES LIGUES

La fédération délègue ses pouvoirs aux ligues au niveau régional. Ces derniers ont les mêmes tâches que la fédération au niveau de la région. La ligue est l'émanation des clubs. Sa zone d'action est fixée par l'assemblée générale.

Les ligues ont leur autonomie administrative, sportive et financière. Elles se tiennent en rapport constant avec le bureau de la fédération et lui font parvenir le procès verbal officiel de leurs décisions. Elles peuvent, sous leur responsabilité instituer sur le territoire dévolu à leur administration, des subdivisions administratives, sous forme de districts et de sous districts.

I-2-6- LES COMMISSIONS CENTRALES

Créées par le bureau fédéral suivant leur spécialisation elles sont au nombre de onze.

- La commission centrale des finances
- La commission centrale sportive et d'organisation des compétitions
- La commission centrale d'arbitrage
- La commission centrale de la communication
- La commission centrale médicale

- La commission centrale d'accueil, d'hébergement et de transport
- La commission centrale des statuts, règlements et qualifications
- La commission centrale chargée de la liaison avec les sports de masse
- La commission centrale du football féminin
- La commission centrale des jeunes catégories
- La commission centrale de la sécurité et de fair-play

Les commissions centrales sont désignées pour deux ans .Chaque commission élaborera son règlement intérieur, lequel devra être soumis à l'approbation du bureau fédéral. Pour être valables, les compositions des commissions doivent être soumises à l'homologation préalable du bureau.

I-3- PROFIL D'EXIGENCE DU FOOTBALLEUR

Il s'agit de la structuration et de la catégorisation des jeunes footballeurs par la FIFA dans le but d'harmoniser et d'unifier les pratiques de la façon globale et universelle.

Les catégories sont les suivantes :

- Les U-17 (Cadets)
- Les U-20 (Juniors)

I-3-1- LES UNDER -17 (CADETS)

Cette catégorie correspond à la deuxième phase pubertaire ou adolescence et qui présente des conditions très favorables de la performance d'où son entrée éminente dans la haute compétition (championnat d'Afrique et championnat du monde cadets).

a- Caractéristiques de développement

On remarque une amélioration de la musculature et des organes, il présente donc un organisme qui est prêt à assumer des charges d'entraînement.

Il acquiert un équilibre corporel avec une croissance importante en longueur et une prise de poids remarquable et importante. Il existe aussi une meilleure capacité de coordination, une augmentation de la force spécifique en football. Le jeune joueur retrouve un équilibre et une stabilité psychologique (une bonne richesse de la pensée psychique) ainsi qu'une <<self confiance>> c'est-à-dire une grande <<confiance en soi>>. Il acquiert une bonne réceptivité des informations et des contenus d'entraînement.

b- Structures d'accueil

Il s'agit des clubs ou organisations susceptibles de permettre aux joueurs de cette catégorie de pratiquer leur sport.

Il s'agit essentiellement :

Des navétanes, des clubs, des centres de formation privées, publiques, à L'U.A.S.S.U et les écoles de football.

c- Structures possibles

Les centres de formation privés reconnus par la fédération, l'UASSU, pourraient offrir à ces jeunes joueurs un cadre de pratique réel pourvu qu'ils soient mieux structurés pour obéir aux exigences de la tutelle.

I-3-2 Les Under 20 (juniors)

Ce sont des juniors qui au regard de leur âge peuvent jouer avec leurs aînés.

a- Caractéristiques de développement

Ils affichent une bonne maturité physique avec une musculature bien en évidence.

On constate aussi une consolidation des os et du schéma corporel. Le développement des capacités coordinatrices et physiques est terminé ; il retrouve une période plus stable. Le joueur a une grande envie de travail et une grande richesse de penser et il a besoin d'être encadré.

b- Structures d'accueil

Les clubs civils, centre de formation, sélections régionales ou nationales et navétanes.

I-4 NOTION DE FRAUDE

Selon le dictionnaire (Hachette édition 2003) la fraude est une action faite de mauvaise foi pour tromper. C'est une falsification punie par la loi.

Dans le domaine du football la fraude se traduit par plusieurs faits :

- fraude sur la qualification des joueurs

Il s'agit de :

- * joueur qui n'a pas démissionné à temps et qui joue sous d'autres couleurs.
- * joueur évoluant avec la licence d'une tierce personne ou
- * joueur ayant usurpé une partie de l'identité d'un autre (photo par exemple).

- fraude sur la catégorie

Cette pratique consiste à évoluer dans une catégorie à laquelle on n'appartient pas réellement suite à une falsification ou une substitution des éléments de l'identification d'un autre (modification de la date de naissance et/ ou du nom, du prénom, etc....).

I-5-1 Définition des concepts "âge"

Le concept âge est utilisé dans la littérature gérontologie dans des contextes et des sens différents.

On distingue :

- l'âge chronologique,
- l'âge biologique,
- l'âge psychologique,
- l'âge social,
- l'âge fonctionnel.

a- L'âge chronologique (celui du calendrier)

Il ne fournit en tant que notion neutre, applicable en statistique, qu'un ordre d'information générale dans un sens d'une cellule numérique dans laquelle chaque individu est classé selon sa date de naissance (Meusel. Hubert. Schilling 1980, p15).

Cependant l'âge chronologique n'exprime pas l'âge biologique d'une personne.

b- L'âge biologique (ou l'âge individuel)

Il est décrit comme l'âge qu'un organisme présente sur la base de la qualité biologique de ses tissus comparés aux valeurs normales.

Il dépend des processus de maturation biologique et d'influence exogène (Röthig 1883, p21).

c- L'âge psychologique

Il repose sur la capacité d'adaptation individuelle, sur les réactions subjectives et l'image propre d'un individu (Birren 1974, p24)

Il peut cependant être également considéré sous les aspects de l'âge de performance de la somme d'expérience et de la maturité d'esprit (Böcher 1960, p58).

d- L'âge social ou sociologique

Il est fortement déterminé par la structure de la société considérée. Ainsi le même individu peut être classé parmi les jeunes dans certains cas, ou parmi les vieux dans d'autres circonstances à l'intérieur de la même société (Böcher 1969, p58)

e- La recherche de l'âge fonctionnel

Elle représente une tentative pour réunir les âges biologique, psychologique et social en un seul et ainsi déterminé l'âge "réel" (Singer 1981, p20).

La classification dans un âge fonctionnel donné (enfance vieillesse) implique donc en même temps une capacité fonctionnelle déterminée. En fin, la notion d'âge est également souvent utilisée pour déterminer la dernière partie de la vie (Folkis.1975, p25; Ahlheim .1980, p134; singer.1981, p21).

1 – 5 – 2 VIELLISSEMENT DES ORGANES

- LE CŒUR

Le cœur doit produire une performance plus grande avec l'âge en raison de l'augmentation des résistances vasculaires (liées aux processus de sclérose). Il réagit à cet état de fait par le biais d'une hypertrophie (Theimer 1973 p 258). Entre la 30^{ème} et la 80^{ème} année, le poids du cœur d'un homme augmente chaque année d'environ 1gramme ; celui de la femme de 1,4 gramme (Greenwood dans Platt 1976, p 83). De plus avec l'accroissement de l'âge , il se produit, en raison d'un dépôt de lipofuschine, une pigmentation brune du muscle cardiaque et une augmentation des vacuoles de graisses ainsi qu'une dégénérescence basophile du parenchyme (Helveke 1966 page 77).

- LE POUMON

Le poumon vieillissant est caractérisé par un agrandissement des alvéoles et une diminution de la surface totale et échange respiratoire, la diminution de l'élasticité du poumon (Lindner 1972, p 335 ; Bohlan 1577 p

86). Cependant, il existe également des causes extra pulmonaires responsables de la diminution des performances du poumon avec l'âge.

- LE FOIE

D'après Rössle (Roulet dans Theimer 1973 p 285) , le poids du foie diminue entre la 50^{ème} et la 80^{ème} année de 1603 grammes à 1344 grammes chez l'homme, de 1455 grammes à 1175 grammes chez la femme, ce qui représente une diminution de presque 20%. En dehors de l'apparition importante de lipofuschine, toutes les autres génératives sont controversées.

Le foie garde jusqu'à un âge avancé sa grande faculté de régénération(Theimer 1973 p 285, Beneke et Al 1974 p 728).

- LES REINS

Malgré une diminution du nombre de cellules du parenchyme rénal à un âge avancé, le rein vieillissant remplit généralement encore assez bien sa fonction de régulation de l'équilibre hydrique pour autant qu'il n' ait pas subi de transformations pathologiques (Platt 1976 p 86 ; Theimer 1981 p 272-273).

- L'OS ET LE CARTILAGE

Le processus central du vieillissement du cartilage réside dans la modification des mucopolysaccharids, dont l'intensité de la liaison avec l'eau confère au cartilage sa fonction de coussin d'eau. D'autre part, les processus collagéniques liés à l'âge et ceux de calcification jouent également un rôle important. Les os subissent également un vieillissement prononcé. L'atrophie du tissu osseux (l'ostéoporose) débute plutôt chez les femmes que les hommes. La perte des sels minéraux représente chez les femmes dès l'âge de 30-35 ans, 0,75 à 1% et à partir de la ménopause même 2 à 3% par an, chez les hommes cette perte

n'est que de 0,4% par an à partir de 50 ans, Smith 1982 p 72). Ceci entraîne un élargissement de la trame spongieuse et une réduction de la corticale. Le contenu en collagène diminue également . Au total, l'os devient de plus en plus fragile, poreux et cassant et donc de moins en moins capable d'effort.

-VIEILLISSEMENT ET REDUCTION DE LA PERFORMANCE

Les différentes modifications liées à l'âge que nous venons de décrire pour chaque organe sont responsables de la réduction de la performance avec l'âge, de telle sorte que les hautes performances physiques sont rarement possibles. Ce sont avant tout des modifications de l'appareil locomoteur actif et passif, du système cardio-vasculaire et du système cardio-pulmonaire qui sont responsables de la diminution des capacités de performances pendant le cours du vieillissement. Cependant, les fonctions vitales assurées.

- AGE REEL

De plus en plus souvent l'éducateur de football se trouve en présence de jeunes gens (nés à l'étranger pour la plupart) présentant des états civils imprécis quant à la date de naissance.

Certains fermeront les yeux et profiteront de l'aubaine pour faire évoluer ces jeunes à des catégories inférieures à leur âge réel.

D'autres plus soucieux de l'éthique sportive ou simplement désireux de connaître la marge de progression du joueur feront subir à ces jeunes « présumé né en ... » une radio du poignet gauche. Grâce à des abaques, le radiologue déterminera à 6 mois près l'âge réel.

La connaissance de l'âge osseux sera également utile pour ne pas faire d'erreurs dans la programmation de la musculation. En effet pour un âge donné, quatorze ans par exemple, on trouve généralement 70% d'individus ayant quatorze ans d'âge osseux, 5% ayant 16 ans. Il est

évident qu'on ne pourra pas démarrer la musculation de ceux qui ont un retard pubertaire.

I – 6 LA MOTIVATION

La motivation est l'ensemble des forces visibles ou invisibles, conscientes ou inconscientes qui sont au niveau de l'individu et qui pousse ce dernier à faire quelque chose (faire du sport, à jouer).

C'est un caractéristique relativement stable de la personnalité qui entraîne le sujet à être particulièrement attiré ou rebuté (repoussé) par les conséquences de certains types d'actions ou de comportements (Alderman 1987).

Par rapport à ce que l'individu aime ou n'aime pas on assimile la motivation à la volonté.

Il y a deux caractéristiques de la volonté : interne et externe.

Quand la caractéristique est interne, on détermine l'ensemble des forces qui pousse l'individu à aimer quelque chose lui-même : on parle d'intrinsèque. On parle d'extrinsèque quand la caractéristique est externe donc les forces de l'extérieur qui poussent l'individu à aimer ou ne pas aimer quelque chose.

On parle de motivation dans le domaine (secteur) du sport, de l'éducation, de l'économie. C'est le domaine du sport plus particulièrement celui du football qui intéresse.

Dans le domaine du football, la motivation à deux effets : le choix du sport qu'on fait et la durée c'est à dire rester longtemps dans un sport(Déci 1972) : une motivation qui provient de l'individu a beaucoup plus de

poids pour réaliser une performance qu'une motivation produite par les effets externes. On parle donc de motivation extrinsèque ou de motivation intrinsèque.

Nous pouvons constater qu'on motive la personnalité par les renforcements, récompenses ou le matériel(argent) ou bien encore par la gloire, le titre (médaille, trophée, lion d'or...)

TABLEAU RECAPITULATIF DES CLUBS AFFILIES A LA LIGUE DE

DAKAR

SAISON 2002 / 2003

D I

ASFA	POLICE
PORT AUTONOME DE DAKAR	DUC
DOUANE	JA
HLM	DIARAF

D II

ADS	GFC
CAMBERENE	L' USO
US GOREE	YAKAR
RENAISSANCE DE DAKAR	SATDE DE THIAROYE
YEGGO	NIAYE DE PIKINE

D III

NGOR	YEGGO
GRAND YOUFF	INTER DE DAKAR
SNOOKER	AVENIR DE THIAROYE
RENAISSANCE SPORTIF DE YOUFF	SPORTING DE RUFISQUE

DIVISION REGIONALE

JOKKO	PATTE D'OIE AC	JA FASS	DEGGO
PANTHER	BARGNY	USPA	UF YEUMBEUL
DAKAR ATHLETIC CLUB	RACING CLUB	MEDIOUR	SICAP
SALTIGUE	DIAL DIOP	YARAKH	
MBAO	SONAM	OLYMPIC CLUB	
	KHAM-KHAM	ATHLETIC	

FOOTBALL FEMININ

SIRENE	GFC
AIGLE	SCORPION
MEDIOUR	PANTHER
GAZELLE	

NB : il y a 150 écoles affiliées au niveau de la ligue de Dakar. Le championnat des minimes et benjamins est géré par le district de Dakar qui est divisé en quatre secteurs : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.

STATISTIQUES TOTALES DES LICENCES

SAISON 2001 / 2002

Ligues	Seniors	Juniors	Cadets	Minimes	Total	Nombre de clubs
Dakar	1734	998	1355	172	4259	45

LES COMPETITIONS

Il y a deux types de compétition :

I – National

- championnats nationaux DI ; DII ; DIII ; Football féminin
- coupe du Sénégal (Sénoirs, juniors, cadets)
-

II – Régional

- championnats régionaux (Seniors juniors cadets, Football féminin et Espoirs)
- coupe régionale (Seniors, Juniors, Cadets, Espoirs, Football féminin et espoir)

Fédération Sénégalaise de Football

Ligue de football

Siège social Stade Demba Diop tel/fax 825.36.46 Bp. 5088 Dakar Fann

LIGUE DE DAKAR

Siège social Stade Demba Diop Tel / Fax 825 36 46 Bp : 5088 Dakar

Fann

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

SAISON 2002/2003

CHAMPIONNATS REGIONAUX

- Seniors : 90 rencontres
- juniors : 242 rencontres
- cadets : 170 rencontres
- espoirs : 56 rencontres
- football féminin : 56 rencontres

COUPES REGIONALES

- Seniors : 39 rencontres
- juniors : 15 rencontres
- cadets : 7 rencontres
- football féminin : 6 rencontres

COMPETITIONS NATIONALES

- 1 ère division : 104 rencontres / 182
- 2^{ème} division : 63 rencontres / 112
- 3^{ème} division : 88 rencontres / 132

COUPES NATIONALES

- Seniors : 35 rencontres
- juniors : 41 rencontres
- cadets : 31 rencontres

CHAPITRE II: METHODOLOGIE

II-METHODOLOGIE

Toute recherche fait appel à des choix méthodiques liés non seulement à l'objet d'étude mais aussi et surtout à la nature de la recherche elle même.

Nous concernant, nous avons entrepris une étude diagnostique qui vise à identifier le problème de l'âge réel chez les footballeurs sénégalais.

En effet, notre démarche s'appuie sur la mise en œuvre d'une enquête aux moyens d'un questionnaire, d'un entretien et de l'observation directe.

Ces différents instruments, suivant leur degré de pertinence nous ont permis d'avoir accès à notre population cible essentiellement composée d'acteurs dans la Discipline.

II-1 LE CADRE DE L'ENQUETE

Pour obtenir les données et les informations suffisantes relatives à notre étude, nous avons effectué une enquête au niveau des clubs de la région de Dakar affiliés à la fédération sénégalaise de football (FSF).

Des questionnaires ont été distribués dans six (6) clubs dont quatre (4) de la première division, un (1) de la deuxième division et un (1) de la division régionale.

Il s'agit de :

- DUC
- Police
- Jaraaf

- Douanes
- US Gorée
- Racine club de Dakar

II-2- LA POPULATION CIBLE DE L'ENQUETE

Les sujets de notre étude sont composés de joueurs, de techniciens et de secrétaires généraux.

Ils constituent un échantillon global de 217 acteurs dont quatre vingt dix cadets, quatre vingt dix juniors vingt sept techniciens et dix secrétaires généraux.

II-3-ENTRETIEN

Pour la réalisation de l'interview, nous nous sommes armés d'un guide d'entretien, d'une écritoire et d'une radio cassette pour prendre les informations dont nous avons besoin.

Le choix de l'entretien comme méthode principale exprime notre volonté de rendre fiable nos données en entrant en contact direct avec les acteurs.

En effet, lors des interviews, nous nous sommes assurés que les questions sont bien comprises par leurs destinataires, car nous partageons l'idée selon laquelle "l'interview est la technique la plus efficace pour la découverte d'information" (Seltiz et All, 1977).

II-4- ANALYSE DOCUMENTAIRE

Afin de mieux définir nos champs d'intervention, nous avons constitué la fiche statistique du pourcentage des licenciés de la fédération sénégalaise de football.

C'est sur la base de ce document que nous avons fait la sélection des clubs.

II-5- LES PROBLEMES RENCONTRES

Pour mener notre étude nous nous sommes confrontés à diverses difficultés. En effet elle repose sur beaucoup de facteurs tel que le problème du temps.

En réalité les secrétaires généraux et les entraîneurs que nous devrions rencontrer n'étaient pas souvent disponibles. Ces derniers étaient souvent en pleine séance d'entraînement et terminaient tard.

Il y a aussi des dépenses financières car à chaque fois que nous avons eut besoin d'une information, il fallait nous rendre sur les terrains d'entraînement des clubs d'autant plus que ces derniers se situent dans des zones assez éloignées. En ce qui concerne notre accueil, il n'a pas été facile aussi bien au niveau de certains secrétaires généraux, qu'au niveau de certains entraîneurs et joueurs.

En effet ces derniers avaient une certaine méfiance à notre égard. C'est ainsi qu'il a fallut leur rappeler le caractère anonyme de notre travail.

II-6- LES TRAITEMENTS DES DONNEES

Pour ce qui est des questions fermées, nous avons fait le dépouillement en rassemblant les réponses identiques par la méthode dite celle du "pendu".

Les réponses sont d'abords groupées en fonction des catégories, ensuite calculées en pourcentage par rapport aux totaux enregistrés au niveau de chaque catégorie.

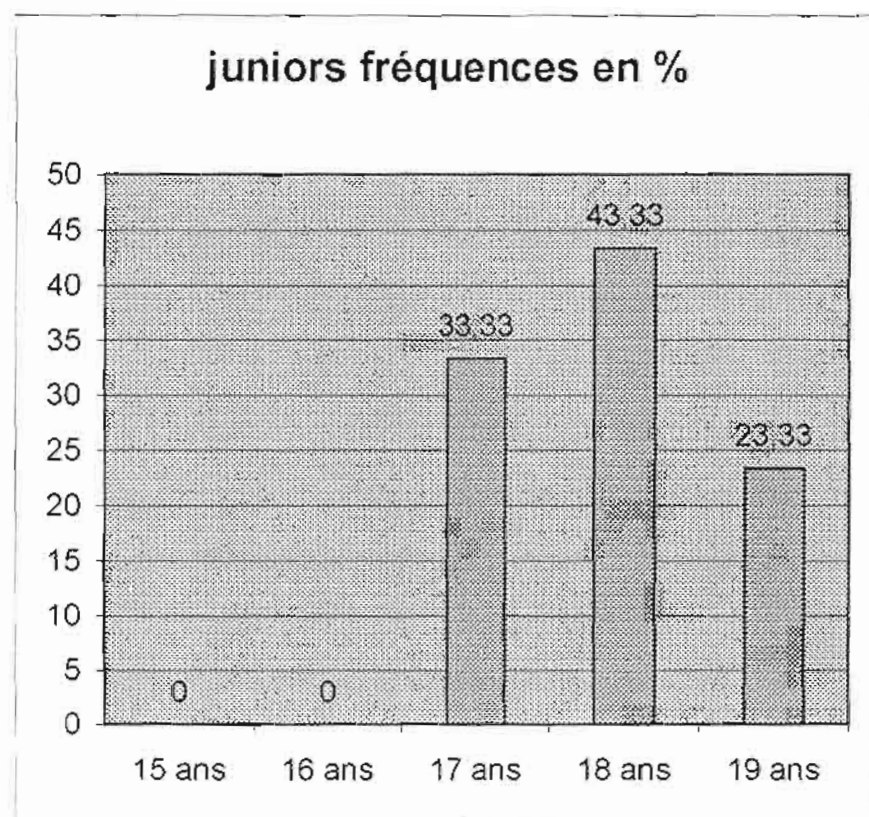
CHAPITRE III: COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES RESULTATS

TABLEAU N°1:

Réponses des joueurs relatives à l'âge.

Quel âge avez-vous ?

Catégorie Ages	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
15 ans	10	11,11	0	0
16 ans	34	37,78	0	0
17 ans	44	48,89	30	33,33
18 ans	2	2,22	39	43,33
19 ans	0	0	21	23,33
Total	90	100	90	100



Commentaires

Au regard de ce tableau, on peut dire que plus de la moitié des cadets et juniors en sont à leur dernière année.

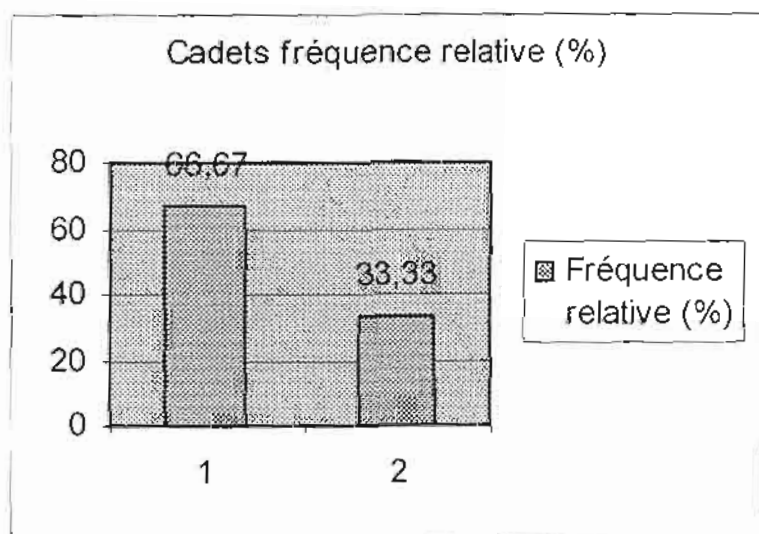
- 48% des cadets sont âgés de 16 à 17 ans
- 66% des juniors sont âgés de 18 à 19 ans
- 10 % des cadets sont âgés de 15 ans
- 33,33% des juniors sont âgés de 17 ans
- L'analyse de ce tableau nous donne une idée sur l'âge des joueurs (cadets et juniors). Ainsi, on remarque que la majeure partie de ces joueurs sont à leur dernière année.
- Ces catégories ont besoin de relève. Et pour cela, il est important de penser ou de préparer une autre génération qui va assurer la relève

TABLEAU N°II:

Réponses des joueurs relatives aux changements de club.

Avez-vous une fois changé de club ?

Catégories Réponses	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
OUI	60	66,67	55	61,11
NON	30	33,33	35	38,89
Total	90	100	90	100



Commentaires :

Au regard du tableau, présentant les réponses à la question «avez-vous une fois changé de club ?» nous nous rendons compte que :

60% des cadets et 50% des juniors ont répondu « OUI »

30% des cadets et 35% des juniors ont répondu « NON »

L'on se rend ainsi compte que la plus part des joueurs changent de club

Est-ce l'une des raisons qui expliquent le changement des dates de naissance ?

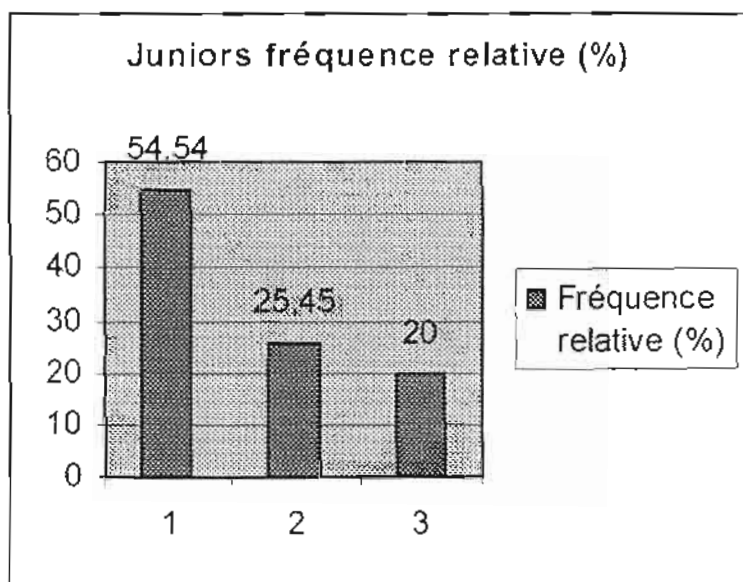
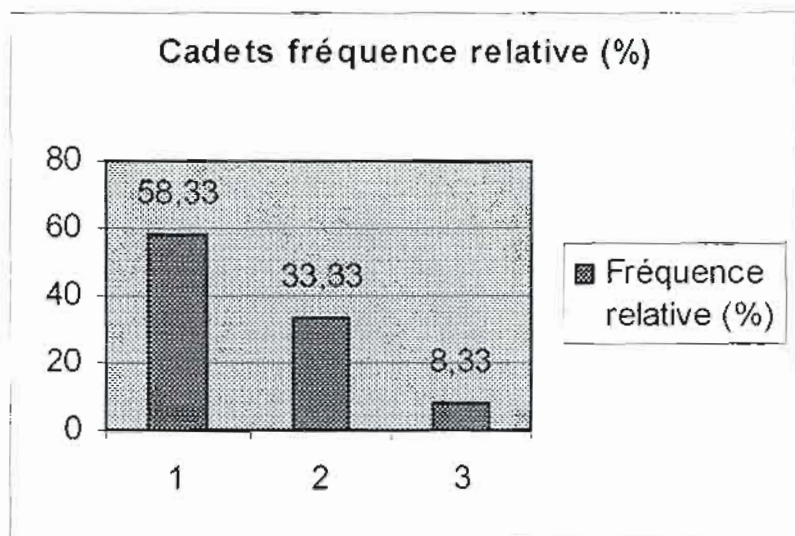
Si oui, alors les clubs doivent être vigilants pour la réception de ces joueurs au niveau de leur club.

Tableau N° III

Réponses des joueurs relatives aux changements de club.

En cas de changement de club, combien de fois l'avez-vous fait ?

Catégories Réponses	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
1 fois	53	58,33	30	54,54
2 fois	20	33,33	14	25,45
3 fois	5	8,33	11	20
Total	60	100	55	100



Commentaires :

Les résultats de notre enquête montrent qu'au niveau des deux (2) catégories (cadets et juniors) plus de la moitié ont au moins 1 fois changées de club.

Il ressort également de ces résultats que :

58,33% des cadets et 54,54% des juniors ont 1 fois changées de club.

33,33% des cadets et 25,45% des juniors ont changé de club au moins 2 fois

8,33% des cadets et 25,45% des juniors ont au moins changé de club 3 fois

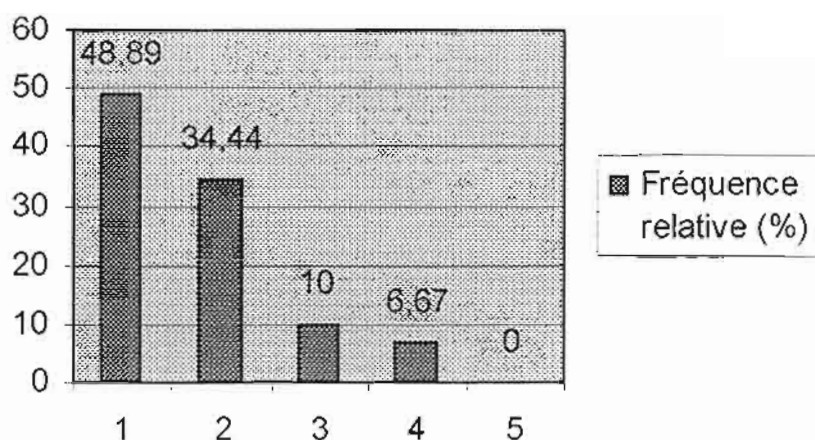
Tableau N° IV

Réponses des joueurs relatives au passage dans les catégories d'âge.

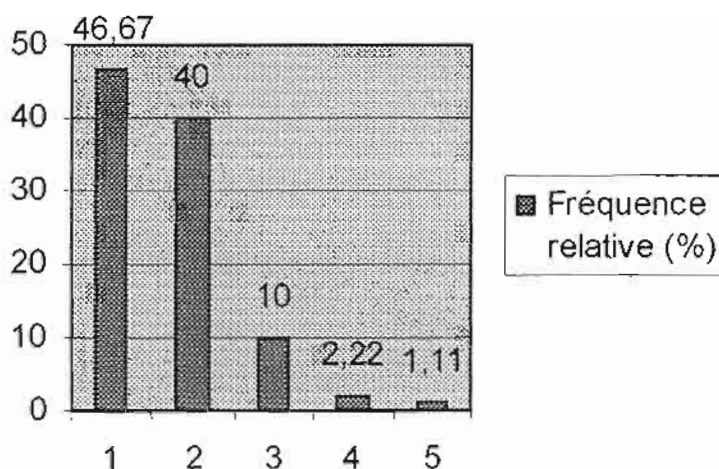
Combien d'année avez-vous passé dans votre catégorie actuelle ?

Catégories Réponses	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
1 ans	44	48,89	42	46,67
2 ans	31	34,44	36	40
3 fois	9	10	9	10
4 fois	6	6,67	2	2,22
5 fois	0	0,00	1	1,11
Total	90	100	90	100

cadets fréquence relative (%)



juniors fréquence relative (%)



Commentaires :

En nous fondant sur nos enquêtes nous pouvons dire que 48,89% des cadets et 46,67% des juniors sont à leur première année et 34,44% des cadets et 40% des juniors à leur deuxième année. Ces résultats montrent que plus de la moitié ont respecté le nombre d'années qu'un joueur peut avoir dans sa catégorie c'est à dire deux (2) ans soit 83,33% des cadets et 86,67% des juniors.

Mais à un degré moindre nous constatons que certains d'entre eux ne respectent pas les normes soit 16,67% chez les cadets et 12,22% chez les juniors.

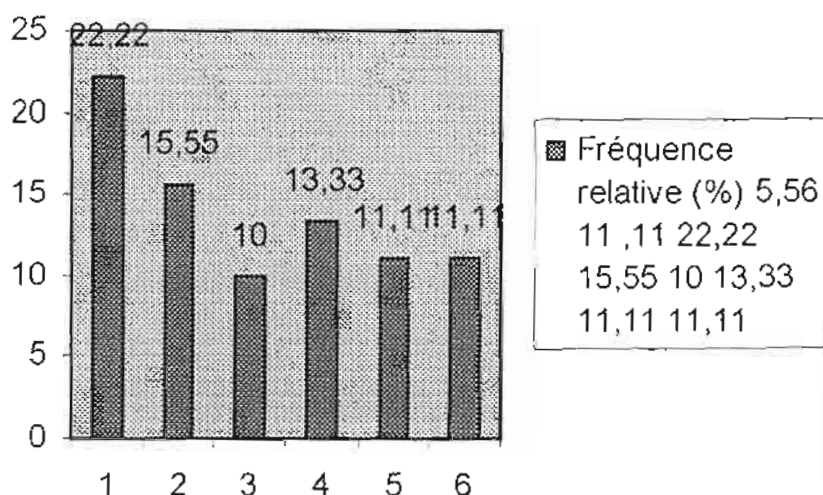
Tableau N° V

Réponses des joueurs relatives à leur diminution d'âge.

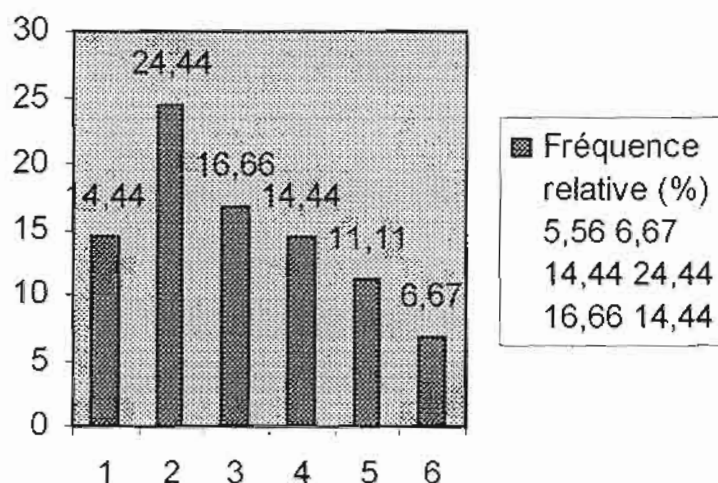
Certains joueurs diminuent leur âge, selon vous qu'est-ce qui les motive à le faire

Catégories Réponses	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
Une carrière Professionnelle	5	5,56	5	5,56
Longue carrière	10	11,11	6	6,67
Pouvoir jouer	20	22,22	13	14,44
Aller à l'étranger	14	15,55	22	24,44
Intégration tardive	9	10	15	16,66
Manque de confiance	12	13,33	13	14,44
Mes dirigeants me l'ont demandé	10	11,11	10	11,11
Influences des parents	10	11,11	6	6,67
Total	90	100	90	100

cadets fréquence relative (%)



juniors fréquence relative (%)



Commentaires :

Sur ce tableau, nous remarquons que les réponses à cette question sont variées et aucune d'entre elle ne traduit vraiment pas les idées de l'autre.

Cependant la raison majeure avancée chez les cadets pour justifier la pratique est, le désir de «pouvoir jouer» (22,22% des cadets) étant logé dans une catégorie inférieure.

Dans cette catégorie le joueur croit qu'il aura plus de chance de jouer parce qu'il possède des avantages tels que la force physique, l'expérience et qui vont lui permettre d'être souvent sélectionné pour jouer. On diminue également son âge pour pouvoir «aller à l'étranger» (15,55%) mais aussi par «manque de confiance» 13,33%.

A un même niveau suivi de «l'influence des parents » (11,11%) «Demande des dirigeants» (11,11%) ; courte carrière (11,11%) et enfin pour avoir une carrière professionnelle «aller à l'étranger» ((24,44%) car avec le «foot business» tout le rêve des footballeurs est de s'expatrier dans les clubs étrangers. Il y a aussi l'intégration tardive (16,66%) La plus part des joueurs qui diminuent leur âge n'ont pas la chance d'avoir une formation de base. Cette tendance les pousse vers «un manque de confiance » en soi (14,44%).

A un degré moindre on sent la pression des dirigeants, (11,11%) mais aussi l'influence des parents (6,67%)

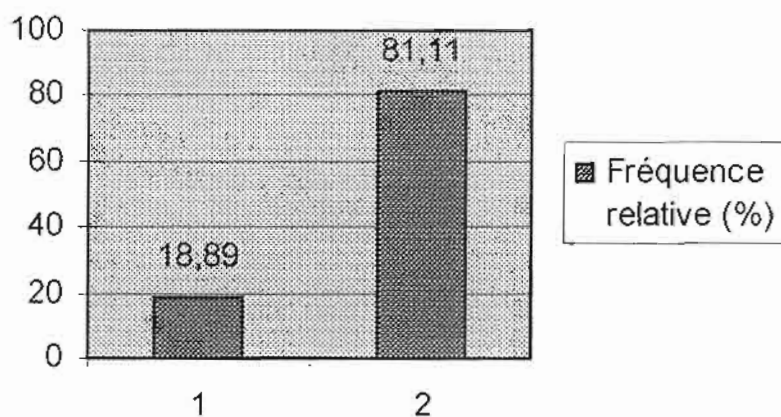
TABLEAU N° VI :

Réponses des joueurs relatives à la question N° 6

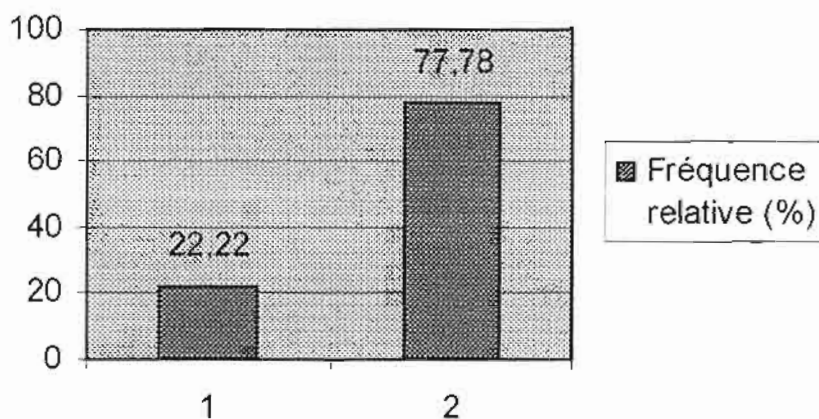
Jouez-vous avec votre âge réel ?

Catégories Réponses	Cadets		Juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
OUI	17	18,89	20	22,22
NON	73	81,11	70	77,78
Total	90	100	90	100

cadets fréquence relative (%)



juniors fréquence relative (%)



Commentaires :

L'analyse qui ressort des données ci-dessus relève que :

81,11% des cadets et 77,78% des juniors ne jouent pas avec leur âge réel. C'est dire donc que plus de la moitié des joueurs ne jouent pas avec leur âge réel

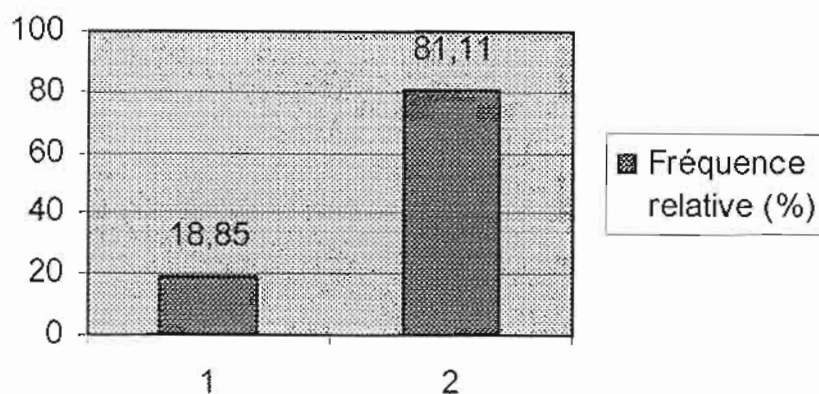
Tableau N° VII

Réponses des joueurs à la question N° 7

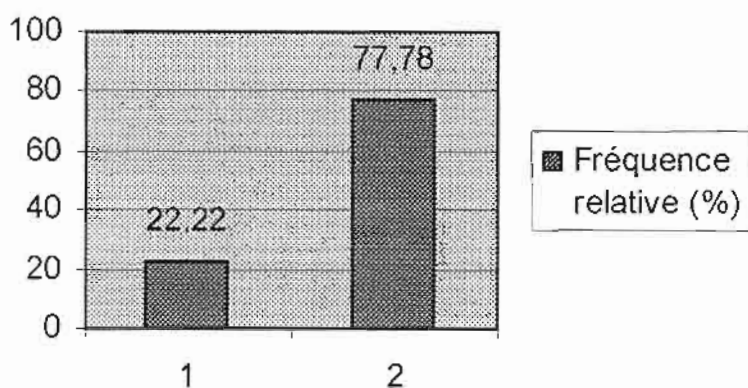
Connaissez-vous les conséquences de la réduction de l'âge ?

Catégories Réponses	Cadets		juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
OUI	17	18,85	20	22,22
NON	73	81,11	70	77,78
Total	90	100	90	100

cadets fréquence relative (%)



juniors fréquence relative (%)



Commentaires :

Au regard de ce tableau, nous voyons que :

8,11% des cadets et 77,78% ne connaissent pas les conséquences de la réduction de l'âge sur la carrière sportive.

18,85% des cadets et 22,22% connaissent les conséquences de la réduction de l'âge sur les la carrière sportive.

Donc, nous pouvons dire que de façon générale que la plus part des joueurs ne connaissent pas les conséquences de la réduction de l'âge sur la carrière sportive

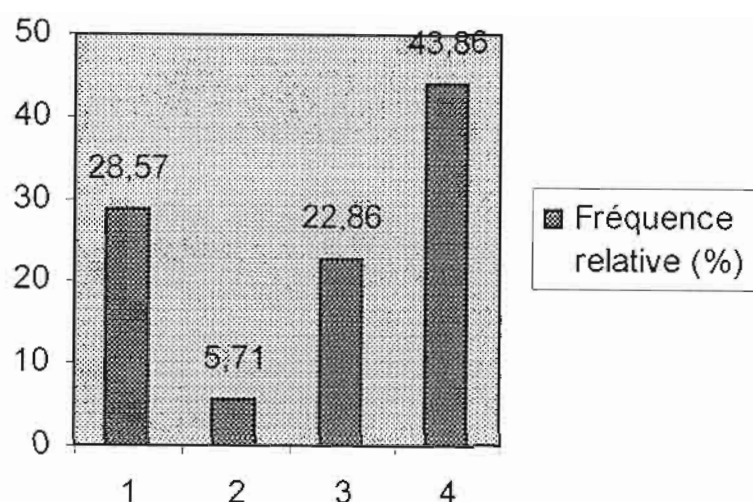
Tableau N° VIII

Réponse de joueur à la question N°8

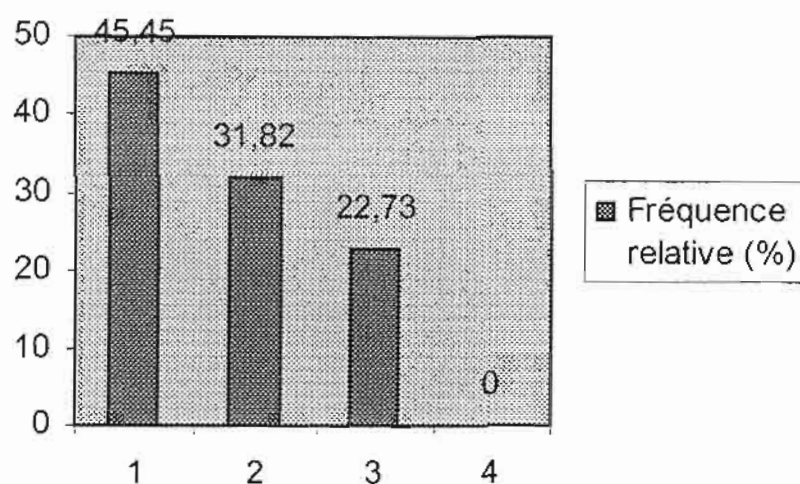
Conséquences de la réduction de l'âge sur les joueurs

Catégories Réponses	Cadets		juniors	
	Effectif	Fréquence relative (%)	Effectif	Fréquence relative (%)
Courte carrière	10	28,57	20	45,45
Répercussion sur le plan médical	2	5,71	14	31,82
Risque pénal	8	22,86	10	22,73
Problème d'adaptation	15	43,86	0	0,00
Total	35	100	44	100

cadets fréquence relative (%)



juniors fréquence relative (%)



Commentaires

Les 18,85% des cadets et 22,22% des juniors qui disent connaître les conséquences de "diminuer son âge" expliquent :

Chez les cadets le «problème d'adaptation» (43,86%) est cité comme conséquence première quant aux juniors, ils ne posent pas une seule fois cette conséquence. Concernant la «courte carrière» et les «répercussions sur le plan médical» ces taux sont plus remarquables chez les juniors (45,45% et 31,82%) que chez les cadets (28,57% et 5,71%).

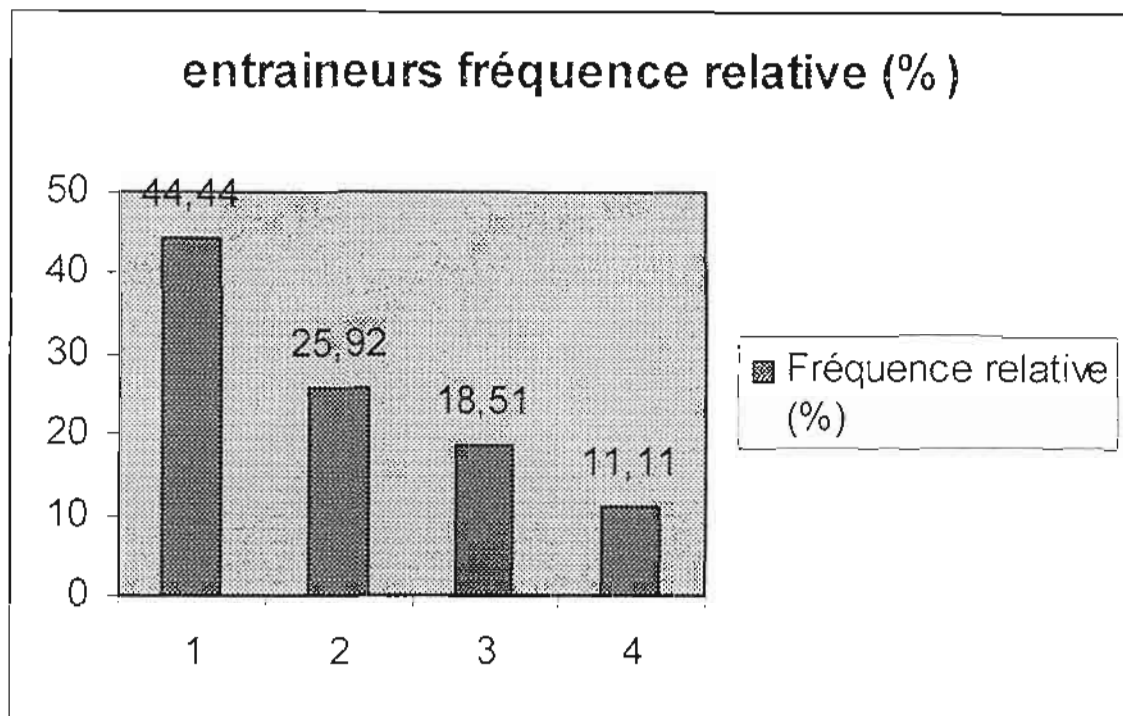
Les «risques pénal» interviennent à un degré moindre au niveau des catégories c'est-à-dire 22,86% chez les cadets et 22,73% chez les juniors.

Tableau N°IX

Réponses des entraîneurs à la question N°1

Quel est votre niveau de qualification comme entraîneur ?

Sujets Diplômes	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
Initiateur	12	44,44
1 ^{er} degré	7	25,92
2 ^{er} degré	5	18,51
3 ^{er} degré	3	11,11
Total	27	100



Commentaires :

Les entraîneurs sénégalais ont en leur sein une stratification qui mérite d'être revue car on y trouve des entraîneurs «professionnels» et des amateurs c'est à dire qui ne répondent à aucun critère pouvant leur conférer cette fonction d'entraîneur ; c'est le cas des entraîneurs qu'on trouve dans les clubs «navétane» ou du moins la plupart d'entre eux.

Nous avons au courant de notre enquête, essayé d'interroger des entraîneurs appartenant à des niveaux différents. C'est ainsi que 27 ont répondu à nos questions, parmi eux 12 sont des initiateurs, ils représentent les 44.44% les interrogés.

Ce tableau comporte aussi d'autres catégories d'entraîneurs avec des diplômes de 1^{er} degré ils sont 7 soit 25.92%. Ceux de 2eme degré sont 5 et représentent 18.81%, les entraîneurs de 3eme degré ont le plus

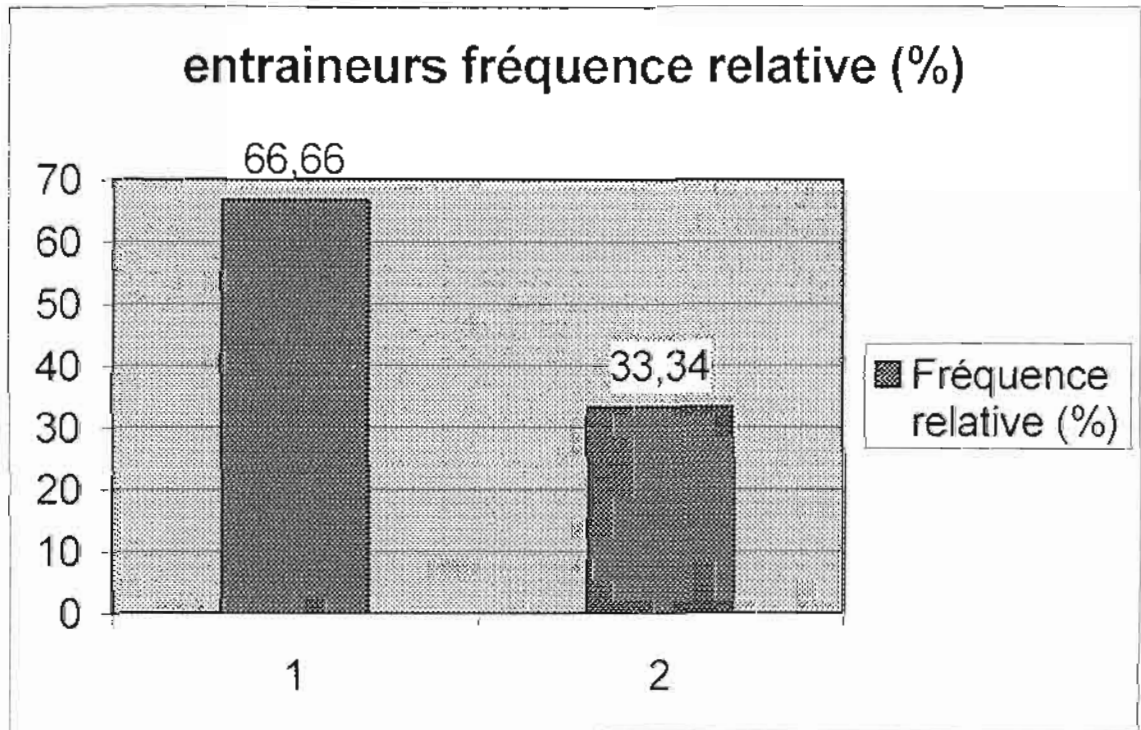
petit nombre avec 11.11% des interrogés. C'est dire que le Sénégal a pratiquement toutes les catégories d'entraîneurs avec beaucoup d'initiateur et de diplômés du 1^{er} degré.

Tableau N°X

Réponses des entraîneurs à la question N°2

Etablissez-vous un plan de carrière pour chaque joueur ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
Oui	15	66,66
Non	9	33,34
Total	27	100



Commentaires

Si nous nous référons à ce tableau 10 ci-dessus nous pouvons dire que la majeure partie des entraîneurs sénégalais adopte un plan de carrière pour chaque joueur.

Sur 27 entraîneurs qui ont répondu à nos questions 15 soutiennent avoir établi un plan de carrière pour chaque joueur soit 66.66% des interrogés. Cependant il conviendra de noter l'absence de l'établissement d'un plan de carrière chez certains entraîneurs.

C'est le cas des 9 entraîneurs que nous avons interrogés, soit 33.34% des interrogés.)

TABLEAU N°XI

Réponses des entraîneurs à la question N.3

Dans la programmation de vos entraîneurs, prenez vous en considération l'âge réel de vos joueurs ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
Oui	21	77,77
Non	6	22,22
Total	27	100

Commentaires :

Généralement, les joueurs sénégalais ne jouent pas avec leur âge réel. C'est du moins ce que laissent croire les techniciens du football sénégalais.

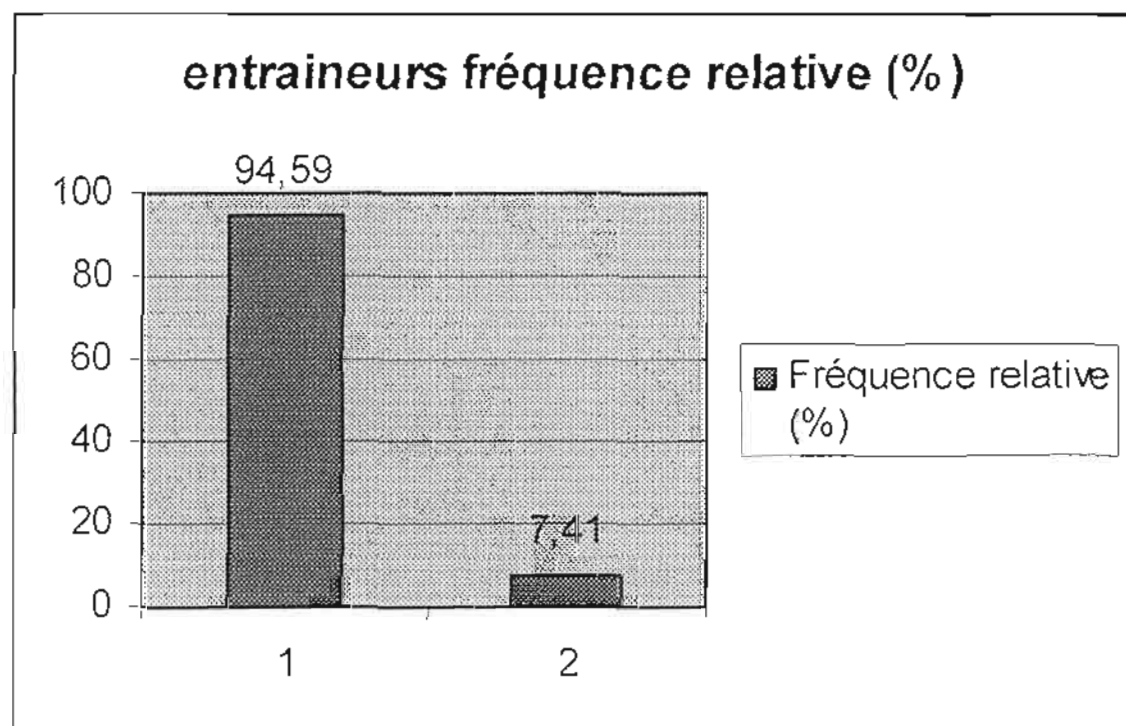
Nous avons essayé d'y voir beaucoup plus claire avec nos enquêtes en demandant à un bon nombre d'entraîneurs (27) s'ils prennent en considération l'âge réel du joueur dans la programmation des entraînements. En tout cas d'après nos enquêtes, tout laisse croire que les entraînements sénégalais sont conscients de ce phénomène. Ainsi lors de nos enquêtes, les 27 entraîneurs que nous avons rencontrés sont pour la plupart catégorique sur cette question. Ils sont 21 à prendre toujours en considération l'âge réel du joueur soit 77,77 % des interrogés tandis que 22,22% des entraîneurs interrogés ne prennent pas en considération cet aspect, ils sont que 6 en valeur absolue.

TABLEAU N° XII

Réponses des entraîneurs à la question N° 4

Est-ce qu'il vous arrive d'avoir des joueurs qui ne jouent avec leur âge réel ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
Oui	25	94,59
Non	2	7,41
Total	27	100



Commentaires :

Malgré la forte vigilance de certains entraîneurs et la négligence d'autres sur ce phénomène de «l'âge falsifié», des entraîneurs disent que le plus grand nombre des joueurs ne jouent pas avec leur âge réel ils représentent 92,59% du total.

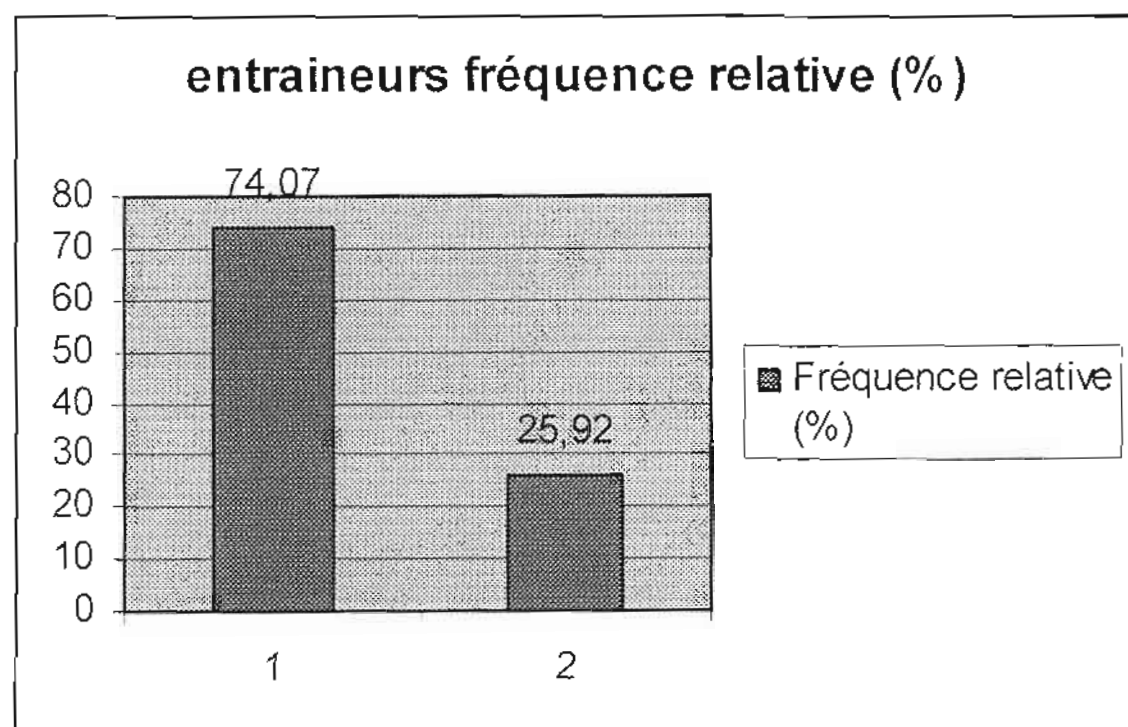
En nous fondant sur nos enquêtes, seul 2 soutiennent avoir des joueurs qui jouent avec leur âge réel. Si l'on considère ce que disent les entraîneurs, Ce que nous pensons se vérifie à travers nos enquêtes : plus de la moitié des joueurs ne jouent pas avec leur âge réel.

TABLEAU N° :XIII

Réponses des entraîneurs à la question N° 5

Faites-vous des investigations pour connaître l'âge réel de vos joueurs ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectifs	Fréquence relative (%)
Oui	20	74,07
Non	7	25,92
Total	27	100



Commentaires :

Les réponses que nous avons obtenues avec le tableau 12 montrent que les entraîneurs ont quelques informations sur leurs joueurs C'est ainsi que de 74,44% entraîneurs interrogés sur 27 sont conscients du problème et donc font des investigations pour en avoir de plus amples informations

TABLEAU N° XIV

Réponses des entraîneurs à la question N° 6

Si oui, comment faites-vous ces investigations ?

Sujets Diplômes	Entraîneurs	
	Effectifs	Fréquence relative (%)
Voir pièce d'identité	3	11,11
Voir les parents	10	37,03
Observation physique	7	25,92
Voir ancienne licence à la FSF	4	14,81
Contacteur ancien club	3	11,11
Total	27	100

Commentaires :

Les investigations quand elles sont bien faites par les entraîneurs montrent que les 27 entraîneurs emploient différents moyens de vérifier les âges.

Certains entraîneurs utilisent les pièces d'identité pour savoir réellement ce qu'il en est. C'est le cas de 3 entraîneurs soit 11,11% des enquêtes.

Par contre 10 entraîneurs préfèrent voir les parents, à les croire, ces derniers offrent plus d'information car les pièces d'identité ne sont pas toujours fiables ;il ont 37,03%.7 entraîneurs préfèrent l'observation

physique des joueurs soient 25,92% alors que d'autres vont jusqu'à voir les anciennes licences à la fédérations Sénégalaise de football, il sont 4 et représentent 14,81% des enquêtes.

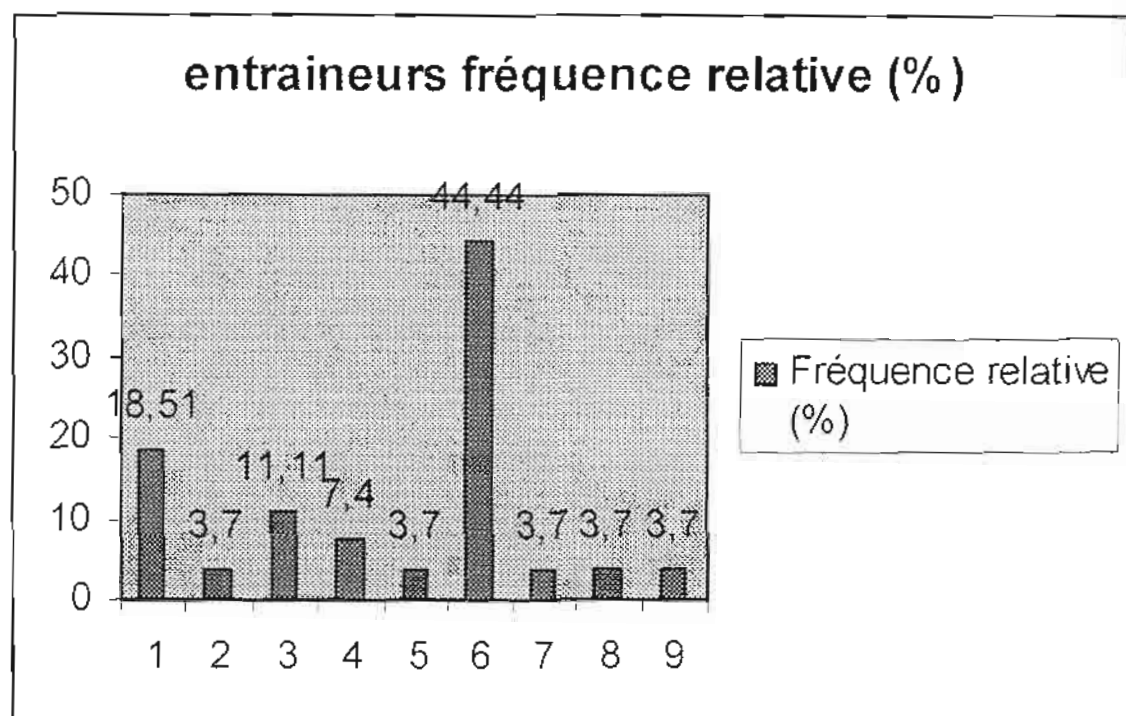
Comme ces 4 entraîneurs, trois (3) autres ne vont pas à la FSF mais plutôt vers les anciens clubs pour avoir les informations, ils représentent 11,11% des interrogés

TABLEAU N° XV

Réponses des entraîneurs à la question N° 7

Selon vous qu'est-ce qui pousse les joueurs à ne pas jouer avec l'âge réel ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
Peur de jouer en catégorie supérieure	5	18,51
Pour rattraper le temps perdu	1	3,70
Compétence irrégulière	3	11,11
Manque de confiance des dirigeants	2	7,40
Prolifération des centres de formation	1	3,70
Désir d'aller à l'étranger	12	44,44
Intégration tardive	1	3,70
Avoir plus de chance	1	3,70
Foot business	1	3,70
Total	27	100



Commentaire :

Beaucoup de joueurs ont leurs raisons à vouloir diminuer leur âge mais par rapport à ces joueurs les entraîneurs ont leur opinion.

C'est ainsi que 5 entraîneurs sur les 27 que nous avons interrogé pensent que les joueurs ont peur de jouer en catégorie supérieure, selon ces 18,81%, les joueurs n'ont pas le talent qui leur permet d'évoluer convenablement en catégorie supérieure. Un (1) seul entraîneur pense que c'est pour rattraper le temps perdu.

D'autres entraîneurs nous diront qu'ils le font parce que tout simplement les compétitions dans les quelles ils évoluent sont irrégulières. Ceux là représentent 11,11%. Contrairement à ces entraîneurs, d'autres attaquent les dirigeants et disent que ce sont eux-mêmes qui manquent de confiance ils représentent 7,40% des interrogés

Mais la plupart des réponses va dans le sens de l'émigration 12 entraîneurs représentent presque la moitié des interrogés, c'est à dire 44,44%, des joueurs diminuent leur âge pour aller à l'étranger.

Les quatre (4) autres entraîneurs qui restent sur les 27 se sont partagés les réponses chacun présentant une opinion spécifique. Ainsi les 4 entraîneurs évoquent la prolifération des centres de formation, un autre nous parle d'intégration tardive quelqu'un pense que les joueurs veulent avoir plus de chance.

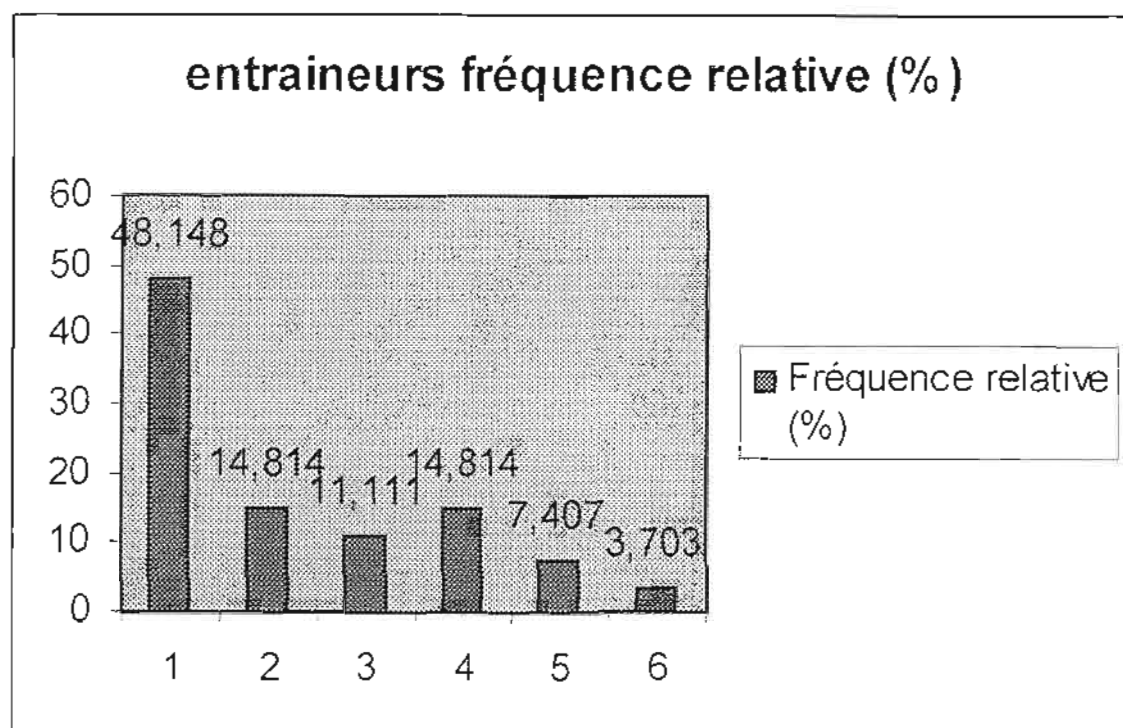
Le foot Business a été ainsi évoqué par un entraîneur pensant que plus on est jeune sur les papiers, plus on gagne la confiance des recruteurs.

TABLEAU N° XVI

Réponses des entraîneurs à la question N° 8

Quelles sont les conséquences de la réduction de l'âge sur la carrière du footballeur ?

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectifs	Fréquence relative (%)
Courte carrière	13	48,148
Blessures fréquentes	4	14,814
Diminution de la marge de progression	3	11,111
Retard	4	14,814
Centre performance	2	7,407
Pour allonger leur carrière	1	3,703
Total	27	100



Commentaire :

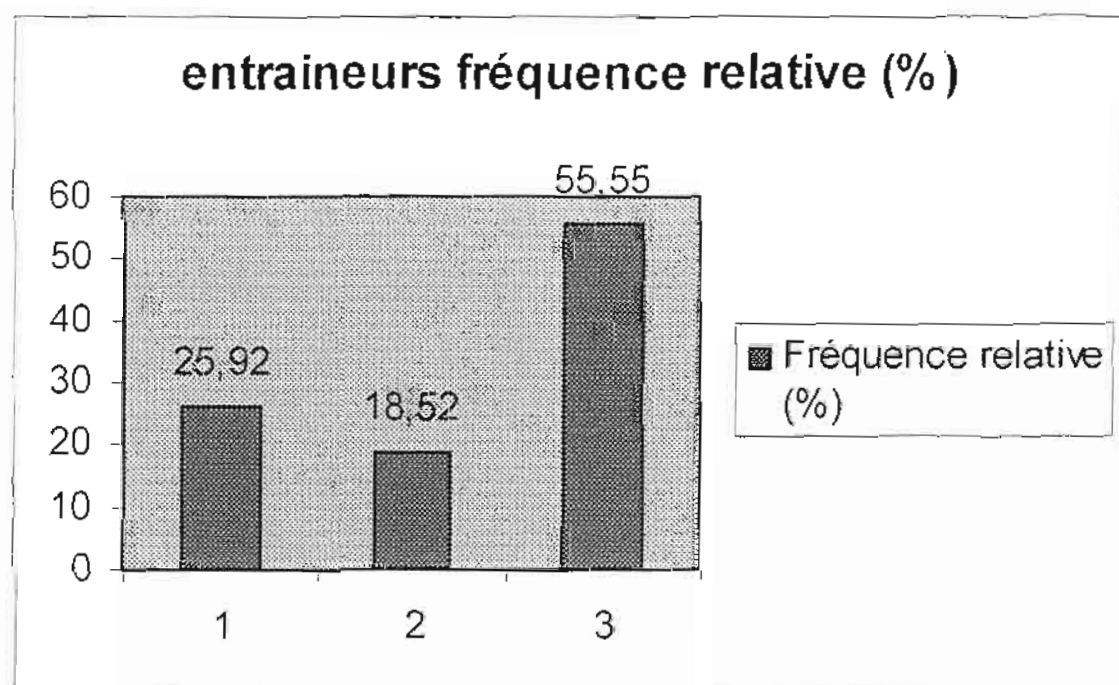
Nul n'est sans savoir que la diminution de l'âge ne se fait pas sans risque. C'est ainsi qu'après avoir donné la forme et les causes de cette diminution, nous tentons de voir les conséquences mais toujours suivant les opinions des entraîneurs.

Si un (1) seul entraîneur parmi les 27 que nous avons interrogé pense que la diminution de l'âge peut allonger leur carrière, les autres c'est à dire les 26, se prononcent sur le côté néfaste : 13 parmi eux soit 48,14% des enquêtes disent que cela ne fait que rendre courte la carrière du joueur, 4 autres entraîneurs mentionnent la fréquence des blessures 11,11% y voient la diminution de la marge de progression du joueur.

Le retard professionnel est souligné par 4 entraîneurs soit 14,81 %, la contre performance est vue par deux entraîneurs soit 7,40 % des interrogés.

TABLEAU N°XVII

Sujets Réponses	Entraîneurs	
	Effectif	Fréquence relative (%)
De ne pas le faire	7	25,92
De diminuer 2 ans au plus	5	18,52
Ça dépend de ses qualités	15	55,55
Total	27	100



Commentaire :

Beaucoup de joueurs nourrissent le désir de diminuer leur âge pour qu'au sommet de leur talent, ils puissent être considérés comme de jeunes joueurs.

Nous avons essayé de demander à nos entraîneurs ce qu'ils conseillent à leurs joueurs qui veulent diminuer leur âge.

Ainsi sur les 27 interrogés, 7 sont catégoriques. Ces 25,92% disent tout bonnement à leur joueur de ne pas diminuer leur âge.

Mais à côté de ces entraîneurs, 18,51% sont plus indulgents ; en effet, ces 5 entraîneurs acceptent que les joueurs diminuent leur âge mais dans la mesure où ils ne feraient pas plus de 2 ans. Le plus nombreux comme nous l'ont révélé les résultats le font en fonction du talent.

Les joueurs qui ont beaucoup de talent peuvent diminuer leur âge car ils peuvent réussir. Ils font 55,55% des interrogés

Traitement de réponses du questionnaire pour secrétaires généraux de clubs

I-réponses à la question : quels sont les problèmes administratifs auxquels vous être confrontés ?

Au regard des réponses que nous avons collectes, on se rend compte que les problèmes qui sont plus visibles sont :

Les fraudes sur l'identité constatées au niveau des jeunes. En effet la plupart d'entre eux ne donnent pas la date exacte de leur naissance. Il vont même jusqu'à amener les extraits de naissance de leur petit frère, dès fois même ils se font confectionner une nouvelle pièce d'identité. Ces cas de fraude font que certains jeunes n'arrivent pas à poursuivre leur formation ou à être performant une fois arrivée en senior.

En plus, ils y a certains «cas sociaux» rencontrés certains parents viennent nous demander de faire jouer leur enfant dans une catégorie inférieure

II- quelles sont les assistances que vous apportez aux joueurs de la petite catégorie (cadets juniors)

Nous remarquons d'une manière générale que le principal aide qu'on accorde aux joueurs est la formation à la base qui est un élément indispensable. Elle consiste à développer les possibilités d'une personne, à préparer une tâche déterminée en vue de réaliser son projet. Cependant cette formation n'est pas régulière.

La plus part des clubs ne peuvent assurer continuellement la formation

III – Que pensez-vous de l'organisation de la compétition des jeunes

Au regard des dix (10) secrétaires généraux que nous avons consultés, les réponses sont unanimes : ils affirment que les compétitions des cadets et juniors étaient mal organisées mais que depuis 2002 jusqu'à nos jours nous avons senti une nette amélioration avec l'organisation des compétitions régulières.

IV- Quelles sont vos satisfactions à travers votre tâche ?

Au regard des réponses obtenues nous nous rendons compte que la satisfaction de la plupart des Secrétaires généraux de clubs, c'est le développement des relations humaines car la communication passe facilement. ;

Certains pensent à travers leur tâche avoir été utile à la jeunesse de leur pays en participant à leur éducation et à leur épanouissement.

D'autres secrétaires généraux se plaisent à leur tâche à cause de la considération qu'on leur porte, à la connaissance de certains joueurs à la confiance qu'on leur porte.

COMMENTAIRE GENERAL

Notre étude menée sur une population de 180 sujets (90 cadets et 90 juniors) nous a montré que 50% des juniors et surtout 60% des cadets changent de club. Ce phénomène peut être considéré comme un accompagnement de la réduction de l'âge car le changement de filiation est plus facile à camoufler dans pareille situation. Il en a même des joueurs qui vont jusqu'à changer trois fois de club en étant que cadet (8,33%) ou juniors (25,4%) . Tableau III

L'étude montre qu'il y a des joueurs qui passent plusieurs années dans une catégorie. C'est ainsi qu'un junior a fait cinq ans dans sa catégorie, six cadets et deux juniors ont fait quatre ans dans leur dernière catégorie, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Tableau IV

Divers arguments ont été avancés pour justifier cette diminution de l'âge qui permet de se maintenir dans une catégorie dépassée.

- pour avoir une carrière professionnelle 5,56% cadets et 5,56% juniors
- pour avoir une longue carrière 11,11% cadets et 6,67% juniors
- pour pouvoir jouer 22,22% cadets et 14,44% juniors
- pour aller à l'étranger 15,55% cadets et 24,44% juniors
- A cause d'une interrogation tardive 10% cadets et 16,66% juniors
- Par manque de confiance 13,33% cadets et 11,11% juniors
- Influence des parents 11,11% cadets et 6,67% juniors (Tableau V)

Le tableau VI montre que 87,11% cadets et 77,78% des juniors ne jouent

pas avec leur âge réel. Ces résultats montrent l'ampleur que ce phénomène a

dans le football au niveau de la région de Dakar.

Après avoir constaté que le phénomène est sérieux nous nous sommes intéressé à la conscience que les joueurs ont sur les conséquences de ces pratiques sur leur carrière et les résultats montrent que 81,11% des cadets et 77,78% des juniors ne connaissent pas les conséquences de la réduction de l'âge sur la carrière sportive.

Cependant 22,22% de juniors et 18,85% des cadets prétendent connaître les conséquences de la réduction de l'âge sur leur carrière sportive et évoquent les aspects suivants :

- courte carrière
- répercussions sur le plan médical
- risque pénal
- problème d'adaptation (Tableau VIII)

L'établissement de plan de carrière pour les joueurs permet de pallier ces problèmes cependant 33,34% des entraîneurs n'en font pas leur affaire.

Nous nous sommes rendu compte que certains entraîneurs ne prennent pas en compte l'âge réel des joueurs pour établir les programmes d'entraînement (22,22M) ce qui a des répercussions dramatiques sur la durée de la carrière et l'évolution de la performance du joueur.

Les informations tirées des entraîneurs montrent que 94,51% d'entre eux soutiennent qu'ils ont des joueurs qui ne jouent pas avec leur

âge réel ce qui montre que la pratique est présente dans la quasi totalité des clubs. (Tableau XII)

Puisqu'ils sont conscient de l'ampleur du phénomène et de ses conséquences nous nous sommes intéressés à savoir s'ils avaient des méthodes d'investigations. Les résultats ont montré que 74,07% en avaient contre 25,12% qui n'en avaient pas.

Ils utilisent divers moyens d'investigation pour savoir si leur joueurs évoluent avec leur âge réel ou pas.

- consultation des pièces d'identité 11,11%
- discussion avec les parents 37,03%
- observation physique 25,92%
- consultation de l'ancienne licence 14,81%
- contacter l'ancien club 11,11% (Tableau XIV)

Comme les joueurs, les entraîneurs ont aussi donné leur point de vue sur les raisons qui poussent les joueurs à diminuer leur âge.

- peur de jouer en catégorie supérieur 18,11%
- pour rattraper le temps perdu 3,70%
- compétition irrégulière 11,11%
- Manque de confiance des dirigeants 7,40%
- Prolifération de centres de formation 3,70%
- Désir d'aller à l'étranger 44,44%
- Intégration tardive 3,70%
- Pour plus de chance 3,70%
- A cause des footballeurs 3,70%

A la question de savoir quels sont les conséquences sur la réduction de l'âge sur la carrière sportive des joueurs les entraîneurs ont évoqué :

- courte carrière 48,14%
- blessures fréquentes 14,41%
- diminution de la marge de progression 11,11%
- contre performance 7,40%
- pour allonger leur carrière 3,70%

Certains entraîneurs n'hésitent pas de conseiller à leur joueurs de ne pas diminuer leur âge 25,92% par contre d'autres continuent parfois la pratique et dégagent des conditions.

CHAPITRE IV: PERSPECTIVES ET SOLUTIONS

IV- PERSPECTIVES ET SOLUTIONS

Le football des jeunes, à Dakar, dont celui de la falsification de l'âge des jeunes. Nous espérons en avoir fait le tour, ou tout au moins avoir posé l'essentiel des questions de sa bonne prise en compte dont dépendent la renaissance et le relèvement du football sénégalais.

Ainsi, une restructuration de ce football nous semble urgent pour qu'il puisse retrouver une place de choix au sein de l'élite du football africain.

La fédération doit définir un programme de formation adapté à chaque catégorie. Dans cette perspective, le Sénégalais gagnerait beaucoup en s'inspirant des réalisations et des réussites françaises en matière de formation.

Sur cette lancée, R Chatard et J. Leroy nous montraient le modèle français en matière de formation qui est axé sur trois niveaux du joueur.

D'abord une initiation au niveau des poussins avec des compétitions de sept par plateau 2 en raison de deux plateaux par mois.

Ensuite une préformation à partir des pupilles et des jeunes en première année cadets.

Enfin, il y a une formation : après détection des meilleurs ; ils sont orientés vers des structures. Ces structures sont mises en place par la F.F.F en collaboration avec les Ministères de l'éducation et des Sports.

Ainsi, des sections football promotionnelles, football études internationales et des centres de formation des clubs professionnels sont créés.

Ces structures sont dotées d'installations adaptées. Les élèves ont un statut de professionnel et des programmes.

Bâti sur le modèle français, les autorités et le mouvement sportif devraient s'inspirer de cet exemple et essayer de l'adapter à notre contexte et à nos réalités.

Dès lors, une des missions des CTD et des CTR, serait d'aider à la création de clubs tendent vers le professionnalisme, d'organiser la formation et la détection qui permettront et d'avoir des sélections cadettes et juniors disponibles, compétitives et opérationnelles

Il y a actuellement lieu de consacrer une ligue qui s'occupe des jeunes. Cette ligue se chargerait uniquement des petites catégories, surtout des problèmes de la fraude sur l'âge. Cette ligue de football de la jeunesse une fois mise en place devrait s'atteler à l'organisation des compétitions ainsi qu'à la bonne marche de la structure.

Il est aussi important que cette ligue assure une formation pour les cadres et les techniciens afin que ses derniers puissent avoir une dimension morale afin de ne plus accepter un joueur qui a trempé dans le jeu de la manipulation de son âge

Cette restructuration passe nécessairement par une modernisation de la fédération sénégalaise de football (F.S.F) Ficher à l'ordinateur tous les licenciés partir d'une année bien déterminée c'est à dire 2004, créer un numéro pour chaque joueur. Ce numéro sera valable durant toute la carrière du joueur qui, même s'il change de club conserverait le même numéro

Pour les débutants on établirait une licence jeune (passeport). Cette licence serait valable durant toute la carrière.

Ne plus accepter les demandes d'annulation de licence

Imposer un sur classement à tous les joueurs qui fournissent un jugement comme pièce d'état civil.

Demande aux secrétaires généraux de clubs de faire des enquêtes auprès de l'ancien club du joueur et après ces parents.

La fédération doit avoir une vue globale sur le football dans le cadre formel et informel. Elle doit tout lier, rétablir les ponts avec toutes les entités qui gèrent ce football enfin tout contrôler souverainement

Nous pensons comme Daour GAYE que l'agrément qui permet à n'importe qui de créer d'une manière isolée un centre de formation ou une école de football doit être revu et corrigé car la plupart des jeunes font un jugement pour intégrer ces structures.

Les structures privées doivent être affiliées à la fédération ou à la ligue.

L'urgence est donc claire, le football Sénégalais à besoin de formation qui doit se reposer sur une politique bien définie allant de la base vers le sommet de la pyramide.

Cependant, il ne suffit pas de proposer des solutions, il nous reste le problème crucial de la réalisation de ce projet.

Donc, il faut agir davantage et discourir moins, car aucune déclaration ne peut supplanter la réalité du terrain.

CONCLUSION

L'étude que nous venons de réaliser mais nous a permis d'examiner de plus près l'un des problèmes qui bloquent le bon fonctionnement du football de Dakar à travers la réalité de quelque club.

Notre étude a porté essentiellement sur la fraude des âges chez les jeunes footballeurs de la région de Dakar

Les variables identifiées et poussant les joueurs à cette pratique sont les suivantes :

- Pour pouvoir jouer
- Désir d'aller à l'étranger
- A cause des compétitions irrégulières
- Manque de confiance des dirigeants
- Mes parents me l'on demander
- Prolifération des centres de formations
- Intégration tardive
- Foot business
- Peur de jouer en catégorie supérieure

Ce qu'il y a lieu de retenir à travers ces résultats, c'est la diversité des réponses évoquées ci-dessus. Cet état peut nous sembler compréhensible dans la mesure où la plupart des joueurs diminuent leur âge. Pour aller à l'étranger, pour pouvoir jouer, par manque de confiance des dirigeants mais à cause de l'irrégularité dans l'organisation des compétitions.

Le questionnaire, l'entretien et l'observation directe ont été les outils méthodologiques sur lesquels nous nous sommes appuyés pour mener à bien notre étude. Ces derniers sont des éléments indispensables pour la collecte d'information.

Ainsi au terme de notre analyse, nous pouvons dire que ce phénomène de fraude des âges existe réellement au sein de notre football national.

La tendance devrait changer. Les autorités sportives devraient faire de sorte que toutes ces réponses avancées par les jeunes soient étudiées minutieusement. Ils doivent penser à leur restructuration étape par étape tout en imposant de s normes. C'est ainsi que nous suggérons de reprendre ces études dans les autres régions du Sénégal afin de confirmer ou d'informer les résultats obtenus dans la région de Dakar.

S'il y a une œuvre exempte d'erreurs et de critiques c'est sûrement celle de dieu, et l'on ne saurait commencer ni terminer une œuvre quelconque si ce n'est qu'avec la volonté de divine.

Ainsi, nous rendons gloire à Allah tout puissant, le miséricorde, Seigneur des mondes, des terres et des cieux.

Celui sans qui, toute entreprise humaine est voué à l'échec à Son Prophète Mohamet (DSL)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

1. Gaye, D.(1999) Crises et perspectives du football sénégalais. Saint louis : Xamal éditions ;
2. Cissé, A.S.(1995) Sénégal Carton Rouge. Dakar : Niamagne éditions ;
3. Chatard, R. et Leoy, J.(1990). Le guide des dirigeants et des encadreurs de football. 2^{ième} édition Paris : Charles Levauzell ;
4. Turpin, B. (1995) Préformation et formation. Paris :Amphoras. A ;
5. Weineck, J. (1992), Biologie du sport. Paris. Vigot éditions

Mémoire

- Senghor, J.W. (1999)Analyse de quelques facteurs de blocages du football des jeunes dans la région de Dakar, Conquise de solution et perspectives.

Documents

- Règlements généraux de FSF ;
- Règlements intérieurs de la FSF ;
- Statut de la FSF ;
- Rapport d'activités de la FSF ;
- Etats généraux du football Sénégalais.

Entretiens

- Mr Birame Cissé Thiam, Professeur à l'INSEPS ;
- Mr Mama Sow, Directeur Technique National (FSF)
- Mr mayacine Mar, Professeur à l'INSEPS ;
- Mr Yérim Diagne, entraîneur équipe nationale junior ;
- Mr abdoulaye Tall, président de la commission de developpement chargé de la petite catégorie ;
- Mr Omar Ndiaye, Directeur administratif de la FSF.

QUESTIONNAIRE N° 1

Questions pour joueur

Cher collaborateur, ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise es-sciences et technique des activités physiques et sportives (STAPS) relatif à l'âge du footballeur Sénégalais

1. Quel âge avez-vous ?.....ans

2. avez vous une fois changé de club ?

3. En cas de changement de club, combien de fois l'avez-vous fait ?

1 fois 2fois 3fois

4 Combien d'années avez-vous passé dans votre catégorie actuelle ?

1 ans 2 ans 3 ans 4ans 5ans

5 . Certains joueurs diminuent leur âge , selon vous qu'est ce qui les motive) la faire ?

.....
.....
.....

6. Jouer –vous avec votre âge réel ?

Oui Non

7. Connaissez-vous les conséquences de la réduction de l'âge sur la carrière sportive ?

Oui Non

8. Si oui, citez ces conséquences ?

.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE N°II

Guide d'entretien pour entraîneurs.

Chers collaborateurs, ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise es-sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), relatif à l' âge du footballeur sénégalais.

1. Quel est votre niveau de qualification comme entraîneur ?

Initiateur 1^{er} degré 3^{ème} degré Sans formation

2. Etablissez-vous un plan de carrière pour chaque joueur ?

Oui Non

3. Dans la programmation de vos entraînements, prenez vous en considération l'âge réel de vos joueurs ?

Oui Non

4. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir des joueurs qui ne jouent pas avec leur âge réel ?

Oui Non

5. Faites vous des investigations pour connaître l'âge réel de vos joueurs ?

Oui Non lesquelles

6. Si oui, comment faites-vous ces investigations ?

.....
.....
.....

7. Selon vous qu'est-ce qui pousse les joueurs à ne pas jouer avec leur âge réel ?

.....
.....
.....
.....

8. Quelles sont les conséquences de la réduction des âges sur la carrière du footballeur ?

.....
.....
.....
.....

9. qu'est – ce que vous conseillez à un joueur qui vous fait part de son désir de diminuer son âge ?

.....
.....
.....
.....

Guide d'entretien pour les Secrétaires Généraux

Cher collaborateur, ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire es-sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), relatif à l'âge du footballeur sénégalais.

I- Quelles sont les problèmes administratifs auxquels vous êtes confrontés ?

.....
.....
.....
.....

II- Quelles sont les assistances que vous apportez aux joueurs de la petite catégorie (Cadets, Juniors) ?

.....
.....
.....
.....

III- Que pensez vous de l'organisation des compétitions des jeunes ?

.....
.....
.....
.....

IV- Quelles sont vos satisfactions à travers votre tâche ?

.....
.....



COMMISSION CENTRALE DES STATUTS
REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS
(CCSRQ)

Process-Verbal
n° 15

SEANCE DU 11 MARS 2003

SD 11.4 PRESIDENCE DE M. HUR OUSMANE DIALLO

PRESENTS

- MAMADOU SECK SAMB
- OUSMANE DIOUF
- ARFANG B. SECK
- PAPA THIerno DIA
- PAPA SAMBA BA

ABSENTS

- ABDEL KADER NIANG

ORDRE DU JOUR

- 1- CAS DE RESERVES
- 2- EVOCATION
- 3- COMPARUTIONS

Début de séance : 16h 15

1- CAS DE RESERVES :

Ligue de Dakar :

Match de championnat national féminin, 1^{er} Tour, :

ASC LES SIRENES c/ ASC LES DORADES joué le 15/02/03 à Cambérène

Réserve de l'ASC LES DORADES sur la qualification et la participation de ABSA GUEYE ASC Sirènes licence n°03911

Motif : Suspension non purgée.

- vu la feuille de match et la note de l'arbitre
- vu les rapports de l'arbitre
- vu la réserve transcrite sur la feuille de match par la capitaine de l'ASC LES DORADES
- vu la lettre de confirmation de réserve en date du 18/02/03
- vu le récépissé de mandat postal n°146 de 31.000 F attestant le paiement des droits de confirmation de réserve
- vu le récépissé n°059 de lettre recommandée en date du 18/02/03
- vu la photocopie de l'extrait du journal Sud-Quotidien du lundi 15 juillet 2002
- vu la licence n°0003911 du 20 mars 2001 de ABSA GUEYE de l'ASC Les Sirènes

- vu le Règlement du Championnat National
- vu les Règlements Généraux de la FSF

Sur la forme,

- ✓ Attendu que la réserve de l'ASC LES DORADES respecte les conditions de forme et de délais

La CCSRQ déclare la réserve recevable.

Sur le fond,

- ✓ Attendu que l'ASC Les Dorades dans sa confirmation soutient que ABSA GUEYE licence n°0003911 n'a pas purgé de peine et n'a pas observé de match automatique après son expulsion lors de la finale nationale de football féminin jouée le 13 juillet 2002 au Stade Iba Mar Dioc

- ✓ Attendu qu'en l'absence de feuille de match, la CCSRQ n'a pas de trace écrite de l'expulsion de ABSA GUEYE
- ✓ Attendu qu'il ressort de l'examen des PV de la CCSRQ de la saison 2001/2002 qu'il n'est mentionné nulle part de sanction infligée à ABSA GUEYE

Par ces motifs,

La CCSRQ, après en avoir délibéré, rejette la réserve de l'ASC LES DORADES par défaut de preuves matérielles et maintient le résultat acquis sur le terrain.

II- EVOICATIONS :

1) Ligue de Thiès – Ligue de Louga :

Match de championnat national, 4^{eme} Tour, D3, Poule B :
ASC DAMELS c/ ASC JAMONO DE LOUGA joué le 16/02/03 à Tivaouane

Evocation de l'ASC LES DAMELS sur le joueur El Amadou Wade GAYE de l'ASC JAMONO licence n°9990 pour fraude sur son identité et falsification à l'enregistrement.

- vu la feuille de match et la note de l'arbitre
- vu les rapports de l'arbitre
- vu l'évocation de l'ASC LES DAMELS en date du 19/02/03
- vu le récépissé de mandat postal n°363 du 19/02/03 d'un montant de 50.550 F représentant les droits d'évocation
- vu les récépissés d'envois recommandés n°181, 182, 183 de l'évocation respectivement au Président de l'ASC JAMONO, au Président de la Ligue de LOUGA et au Directeur Administratif de la FSF en date du 19/02/03
- vu la lettre de précisions de l'ASC JAMONO en date du 22/02/03
- vu la licence n°009990 (volet 1/club) de El Hadji Amadou Wade GAYE enregistrée le 14/02/02 et renouvelée le 14/12/02
- vu la photocopie de la licence n°009990 de El Hadji Amadou Wade GAYE
- vu le bordereau A n°00000140 du JAMONO de Louga enregistré à la ligue de Louga le 16/02/02

- vu la licence n°001696 (volet 3/FSF) de Ismaïla GAYE de l'ASC BARGUETH enregistrée le 10/10/2000
- vu la photocopie légalisée de la CNI n°17287202606 de Ismaïla GAYE
- vu la photocopie de la licence n°001696 (volet 1/club) de Ismaïla GAYE
- vu le bordereau R du 12/11/02 de l'ASC BARGUETH
- vu le PV n°15 des séances du 29 avril et 02 mai 2002 de la CCSRQ
- vu l'ordre de mission n°0021 du 05/03/03 du Président de la CCSRQ à destination de la Ligue de Louga et du District de Kébémér
- vu le Règlement du Championnat National saison 2002/2003
- vu les Règlements Généraux de la FSF

Sur la forme,

- ✓ Attendu que l'évocation de l'ASC LES DAMELS respecte les conditions de forme, de transmission et de délais,

La CCSRQ déclare l'évocation recevable.

Sur le fond,

- ✓ Attendu que l'ASC LES DAMELS reproche au JAMONO de Louga d'avoir fait jouer El Hadji Amadou Wade GAYE licence n°009990 auteur de fraude sur son identité et falsification à l'enregistrement de sa licence car il serait détenteur d'une licence à l'ASC BARGUETH sous le nom de Ismaïla GAYE (licence n°001696 du 10/10/2000 renouvelée le 12/11/01)
- ✓ Attendu qu'il ressort de la confrontation des photos apposées sur les licences n°009990 et n°001696 que El Amadou Wade GAYE, né le 08/07/79 à Diélérou, de Babacar et Aminata KANE, et Ismaïla GAYE, né le 07/11/72 à Louga de Babacar et de Aminata KANE ne constituent pas une même personne
- ✓ Attendu que les allégations de l'ASC DAMELS sont sans fondements et qu'il échet de les rejeter

Par ces motifs,

La CCSRQ, après en avoir délibéré, rejette l'évocation mal fondée de l'ASC LES DAMELS et maintient le résultat acquis sur le terrain.

2) Ligue de Thiès – Ligue de Louga :

Match de championnat national, 7^{ème} Tour, D2 :

ASC KHOMBOLE c/ ASC DAHRA joué le 01/03/03 à Khombole

Evocation de l'ASC DAHRA sur le joueur Badara DIABY de l'ASC KHOMBOLE licence n°13213 pour fraude sur son identité, fraude à l'enregistrement et dissimulation.

- vu la feuille de match et la note de l'arbitre
- vu les rapports de l'arbitre
- vu l'évocation de l'ASC DAHRA en date du 04/03/03
- vu le récépissé de mandat postal n°275 du 04/03/03 d'un montant de 51 000 F représentant les droits d'évocation
- vu les récépissés d'envois recommandés n°124, 125, 126 de l'évocation de l'ASC DAHRA respectivement au Président de Ligue de Thiès, au Président l'ASC KHOMBOLE et au Président de la Ligue de Louga
- vu le récépissé n°127 du 04/03/03 d'envoi recommandé de l'évocation de l'ASC DAHRA à la Fédération Sénégalaise de Football
- vu la licence cadette n°005348 (volet 3/FSF) enregistrée le 29/11/01 au profit de l'ASC CNEPS Excellence pour la saison 2001/2002 de El Hadji DIABY, né le 08/03/85 à MEKHE, de Issa et de Rokhaya LO
- vu l'extrait de naissance n°875/2001 de El Hadji DIABY, né le 08/03/85 à MEKHE, de Issa et de Rokhaya LO accompagnant la demande de la licence n°005348
- vu la licence junior n°13213 (volet 3/FSF) enregistrée le 03/11/02 au profit de l'ASC KHOMBOLE pour la saison 2002/2003 de Badara DIABY, né le 08/03/85 à Thiès, de Issakha et de Ndèye Daba LO
- vu la photocopie légalisée de la CNI n°16190103786 de Badara DIABY, né le 08/03/85 à Thiès, de Issakha et de Ndèye Daba LO accompagnant la demande de la licence n°13213
- vu la circulaire n°01 du 18/09/02 de la FSF sur les transferts internes de joueurs
- vu le Règlement du Championnat National saison 2002/2003
- vu les Règlements Généraux de la FSF

- ✓ Attendu que l'évocation de l'ASC DAHRA respecte les conditions de forme, de transmission et de délais

La CCSRQ déclare l'évocation recevable.

Sur le fond,

- ✓ Attendu que l'ASC DAHRA dans son évocation soutient que Badara DIABY, né le 08/03/85 à Thiès, était titulaire pour la saison 2001/2002 d'une licence à l'ASC CNEPS Excellence sous le nom de El Hadji DIABY, né le 08/03/85, à Khombole licence n°05348 et pour n'avoir pas démissionné de ce club, s'est fait établir la licence n°13213 sans mentionner le nom du dernier club quitté
- ✓ Attendu qu'il ressort de la confrontation des photos apposées sur les licences n°05348 et n°13213 que Badara DIABY et El Hadji DIABY constituent une seule et même personne
- ✓ Attendu que El Hadji DIABY qualifié à l'ASC CNEPS Excellence et passé à la catégorie Junior était astreint à la procédure de démission
- ✓ Attendu que El Hadji DIABY n'a pas démissionné et s'est fait établir une autre licence sous une autre identité
- ✓ Attendu de ce fait que la fraude sur son identité est manifeste
- ✓ Attendu qu'en répondant par la mention « néant » à la place du dernier club quitté sur le questionnaire de la licence, Badara DIABY et l'ASC KHOMBOLE font preuve de dissimulation et de falsification à l'enregistrement

Par ces motifs,

La CCSRQ, après en avoir délibéré :

- donne match perdu par pénalité à l'ASC Khombole (soit ASC Khombole zéro (0) point et moins deux (-2) buts)
- conformément à l'article 115 des Règlements Généraux de la FSF, suspend Badara DIABY alias El Hadji DIABY à trois (3) mois
- ordonne l'annulation de la licence n°13213 de Badara DIABY

COMPARUTIONS :

Prénoms et NOM	Club	Match	Motif de l'expulsion	Date de comparution	Sanction
Adama Licence n°11319	CSS	SONACOS c/ CSS : 15 ^{ème} Tour D1 joué le 01/03/03 à Diourbel	Récidive	le 07/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendu à jusqu'à comparution par le PV n°14 Suspension provisoire levée Suspendu à un (1) match en sus de l'automatique
El Hadji Souleymane Licence n°11407	CSS	SONACOS c/ CSS : 15 ^{ème} Tour D1 joué le 01/03/03 à Diourbel	Agression	le 07/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendu à jusqu'à comparution par le PV n°14 Suspension provisoire levée Suspendu à cinq (5) matches en sus de l'automatique
Sidy Licence n°11555	NDIAMBOUR	DUC c/ Ndiambour : 14 ^{ème} Tour joué le 21/02/03 à Dakar	Agression	le 04/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendu à jusqu'à comparution par le PV n°13 Suspension provisoire levée Suspendu à cinq (5) matches en sus de l'automatique
Maïlou Licence n°11562	NDIAMBOUR	DUC c/ Ndiambour : 14 ^{ème} Tour joué le 21/02/03 à Dakar	Récidive	le 04/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendu à jusqu'à comparution par le PV n°13 Suspension provisoire levée Suspendu à un (1) match en sus de l'automatique
Baye Ndoye Licence n°00781	YAKAAR	ADS c/ YAKAAR : joué le 18/01/03 à Dakar	Propos grossiers	le 05/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendu à jusqu'à comparution par le PV n°12 Suspension provisoire levée Suspendu à quatre (4) matches en sus de l'automatique
Seyrebou Licence n°13325	SCORPIONS	Scorpions c/ Panthères : 2 ^{ème} Tour Foot Féminin joué le 23/02/03 à Yoff	Bagarres et échanges de coups	le 04/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendue à cinq (5) matches en sus de l'automatique
Faye Licence n°13312	SCORPIONS	Scorpions c/ Panthères : 2 ^{ème} Tour Foot Féminin joué le 23/02/03 à Yoff	Propos injurieux	le 11/03/03	<ul style="list-style-type: none"> Suspendue à quatre (4) matches en sus de l'automatique

Fin de séance : 18h 15

Homologué le

Le Président de la CCSRQ

Ousmane DIALLO